



COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL BFC
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

SERRE LES SAPINS, le 6 décembre 2025

Présents :

Brigitte Armand, Georges Baudin, Eric Benoist, Christian Berthet, Mathieu Besson, Jérôme Billiette, Paulo De Bastos, Pascal Dugast, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Marie Claire Jullerot, Vincent Jullerot, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengi, Christian Perraudin, Gilles Petit, Alain Vorillion.

Absents excusés :

Sylvie Bègue, Jean Locatelli, Frédéric Monnier, Daniel Sanchez, Docteur Razafindrakoto.

Absent, démissionnaire : Nicolas Le Floch.

Grands électeurs présents : Romain Puech, William Rodier.

Absents excusés : Fernand Brette, Laurent Chapotot.

Commission de surveillance des opérations électorales :

Absents excusés : Joseph Illana, Arnaud Magnin.

Commission de discipline :

Absent excusé : le Président Alain Delion.

Vérificateurs aux comptes :

Présent : Gwenaël Cheveau.

Absents excusés : Stéphane Elias, Christophe Seurre.

OUVERTURE DE LA SEANCE

- MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE REGIONAL FFPJP :

« Mesdames, Messieurs,

Après vérification auprès de la table d'émergence, sur les 144 voix réparties comme suit : (CD21 : 19 voix, CD25 : 19 voix, CD39 : 18 voix, CD58 : 18 voix, CD70 : 18 voix, CD71 : 23 voix, CD 89 : 19 voix et CD90 : 10 voix), nous avons 117 voix présentes, donc nous allons pouvoir débiter.

En présence des membres du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, je souhaite la bienvenue aux personnalités présentes ou qui nous rejoindront, à tous les Présidents de CD élus et non élus au sein du CR BFC : MM. Claude AZEMA, Président du Comité du Jura et Président de la « World Pétanque Bowls Fédération », Gwenaël CHEVEAU, Président du Comité Du Territoire de Belfort, à Nicolas RATEAU, Président fraîchement élu du CD21, aux Grands Electeurs issus des différents CD élus et les non-élus :

MM. PUECH et RODIER, à la commission de surveillance des opérations électorales : M. CHEVEAU, également vérificateur aux comptes.

Au cours de cette journée, nous avons l'honneur d'accueillir les personnalités suivantes :

- Mr Laurent CROIZIER, Mr le Député du Doubs,
- Mr Gabriel BAULIEU, Maire de Serre les Sapins,
- Mr Jean-Marie MARAUX, Trésorier général de la FFPJP,
- Mme Gaëlle CAUVIN, membre de la FFPJP,
- Mr Damien MONNIER, chargé de missions au Comité Régional Handisport BFC,
- Mr Jean Claude GAIFFE, vice-président du club d'Orchamps-Vennes,
- Les 3 champions de France minimes,
- La vice-championne de France de tir de précision,

Certaines des personnalités invitées ne seront pas présentes. Je vous prie d'excuser :

- M. Michel LE BOT, Président de la FFPJP,
- M. Hicham BOUJLILAT, vice-président du Conseil Régional,
- M. Jean-Luc GUYON, vice-président du Conseil Départemental du Doubs,
- Laurent POTTIER délégué de la DRAJES,
- Mme Chrystel MARCANTOGNINI, présidente du CROS,
- Mr Robert DUTRONC, Président du CD71,
- Mr Patrick BOURRIOT, Président du club d'Orchamps-Vennes.
- M. Dominique MULET, président du CDOS,
- Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO, notre médecin,
- M. Julien MARAUX, Conseiller Technique Fédéral Régional,
- M. Alain DELION, président de la commission de discipline
- M. Jean LOCATELLI, co-président de la commission arbitrale,
- M. Frédéric MONNIER, co-président de la commission arbitrale,
- M. Daniel SANCHEZ, membre élu du CD58,
- M. Stéphane ELIAS, vérificateur aux comptes,
- M. Fernand BRETTE, Grand Electeur du CD89,
- M. Laurent CHAPOTOT, Grand Electeur du CD89,
- Nos deux champions d'Europe : Evan PAPILLON et Lucas BULLIARD.

Au titre des arrivées et départs, je vous informe que M. VIDAL du CD25 intègre la commission de discipline en lieu et place du regretté Jean-Pierre CHALOPIN. Par ailleurs, le Comité Régional a reçu ce mercredi 2 décembre 2025, la démission de M. Nicolas LE FLOCH, éphémère président du CD21. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses projets personnels et professionnels.

Avant de passer à l'ordre du jour, je tiens à remercier le Président du Comité du Doubs, Jean-Pierre MARENGHI, pour l'organisation de cette assemblée générale, et toutes les personnes qui se sont investies dans les préparatifs de ce moment important de l'année.

Je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants de notre région, aux joueurs malades, hospitalisés ou en convalescence et à tous ceux qui, de près ou de loin, vous sont proches et qui souffrent.

Le Comité Régional BFC a une pensée particulière à l'attention de tous celles et ceux qui ont nous quittés depuis notre dernière Assemblée Générale 2024. Parmi les dirigeants, nous avons une pensée pour Mme Sandrine TARBES du CD58, Mme Yvette OUTREY du CD39, M. Jean-Pierre CHALOPIN du CD25 et M. Daniel RAFFIN du CD71.

Pour toutes ces personnes, pour les licenciés disparus et nos proches qui ne sont plus des nôtres, je vous invite à observer quelques instants de recueillement.

Pendant l'Assemblée Générale, la parole est libre, néanmoins, chacun veillera à bien écouter et à ne pas parler pendant une intervention afin de faciliter le travail de prise de notes de notre secrétaire général.

Je n'ai pas reçu de questions diverses mais dans un souci d'ouverture du débat constructif, j'accepterai vos questions relatives aux différents rapports.

Je déclare cette assemblée générale ouverte et je vous propose de délibérer sur l'ordre du jour établi par le Comité Régional BFC ».

- MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DU DOUBS : Jean Pierre MARENGHI

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Pour la deuxième fois en quelques semaines, le CD25 a le plaisir de vous accueillir de nouveau ici, à SERRE LES SAPINS.

C'est un immense plaisir pour nous de nous retrouver dans ce cadre que nous apprécions tant et de partager ensemble ce moment important pour notre Région.

Je ne m'étendrai pas davantage et vous souhaite à toutes et à tous une belle assemblée générale, que j'espère riche en échanges et en perspectives pour l'avenir.

Merci ».

Jean Pierre MARENGHI

INTERVENTION DE Mr Gabriel BAULIEU, Maire de SERRE LES SAPINS :

« C'est avec grand plaisir que je prends la parole face à une famille d'experts de la pétanque ! Serre les Sapins est aujourd'hui la capitale régionale de la pétanque, avec ses commodités d'accès. C'est une commune de 2000 habitants en plein essor, dynamique, avec des entreprises en développement et une école de formation implantées sur cette zone artisanale de commune et intercommunale. A défaut d'équipements, nous développons les sites couverts mis à la disposition de la population pour diverses activités sportives. Notre club de football est très dynamique !

Et nous disposons d'un espace santé « Escapa'd » ouvert au sport adapté.

Je vous souhaite une journée fructueuse ».

INTERVENTION DE Mr Laurent CROIZIER, Député de la 1^{ère} circonscription du DOUBS :

« Je vous souhaite la bienvenue dans cette belle commune de Serre les Sapins, l'une des 91 de ma circonscription. Je peux dire que la pétanque est un peu mon domaine de prédilection et j'ai toujours des boules dans ma voiture. J'ai fait partie du groupe chargé de l'organisation des derniers Jeux Olympiques et ceux de 2030, sans que malheureusement n'y figure la pétanque, malgré le constat que votre fédération ait réussi à se moderniser.

Ma présence parmi vous est importante, votre sport est populaire et associe toutes les catégories sociales, gage de cohésion.

Je vous remercie d'avoir choisi ma circonscription et la commune de Serre les Sapins pour votre réunion ».

- APPROBATION DU PV DE L'AG DU DECEMBRE 2024 :

Le rapport sportif 2024 dénonçait l'absence de l'équipe tripléte mixte de Bourbon Lancy au championnat de France à Fenouillet (ESTIEVENART Mélanie/DESPORT Lucas/UYTTERHOEVEN Fabrice).

Alain Vorillion se renseigne sur la justification de cette absence.

Explication : Lucas Desport n'a pu se libérer de son travail le samedi du championnat ; le responsable du Centre technique municipal de la ville de Bergerac (employeur de Lucas Desport) a fourni une attestation qui a été transmise à la Fédération.

Après cette mise au point, le PV de l'Assemblée Générale 2024 est approuvé à l'unanimité.

- RAPPORT MORAL : Paulo DE BASTOS

Chers collègues,

Nous voilà arrivés au terme de notre première année de mandat. Déjà me direz-vous ! Que s'est-il donc bien passé depuis cette assemblée générale électorale à Nevers ? Bien des choses assurément, c'est sans doute ce qui explique que le temps nous a paru filer si vite. Il est vrai que pour beaucoup d'entre nous, le travail ne manque pas. Ne serions-nous pas des « cumulards » ? Effectivement sur le principe nous cumulons mais une précision majeure s'impose. Nous ne sommes pas rétribués pour ce que nous faisons. Finalement, nous faisons parce que nous le voulons bien et là tout devient clair : volo bene (je veux bien en latin) correspond à cette espèce devenue rare et précieuse qu'on appelle bénévoles.

Rassurez-vous, enfin peut-être ? Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, c'est parce qu'il n'a pas de prix. Cette formule résume tout notre engagement et elle mérite notre respect car elle a été prononcée par une joueuse de curling, vous savez la pétanque des pays où l'hiver est très long.

C'est donc parce que j'ai conscience de vos différents engagements (club, secteur, district, comité) que je tiens à vous remercier tous pour le travail remarquable accompli tout au long de l'année au sein du Comité Régional en fonction de vos compétences et de votre grande disponibilité à certains moments de l'année si ce n'est toute l'année. Les pôles secrétariat et financier en savent quelque chose. Au cours de la journée, les différents rapporteurs auront l'occasion de revenir sur leurs actions.

2025 nous a démontré que rien n'est simple et certains de nos comités ont connu quelques vents contraires. Les élections, fin 2024, auront été marquées par des périodes de transition plus ou moins longues, parfois éprouvantes dans 3 de nos comités. Qu'importe, la mission du Comité Régional est de soutenir les dirigeants élus parce que justement ils ont été élus avec les voix de leurs clubs.

Comme une évidence au moment où parfois cela est remis en cause à travers les réseaux sociaux, espace d'une lâche liberté supposée intellectuelle, j'aime à rappeler qu'un Comité départemental n'est rien sans ses clubs et qu'un club a besoin de son Comité départemental. Il en va de même pour le Comité Régional qui ne serait rien sans chacun de ses comités départementaux, du petit Poucet au plus grand. Vous l'avez compris, j'accorde ma confiance en chacun d'entre vous, c'est notre travail collectif qui créera notre crédibilité auprès des clubs et des licenciés qui, trop souvent, se sentant très éloignés du Comité Régional, se grattent la tête désespérément pour savoir à quoi peut servir un Comité Régional.

C'est pour cela que nous devons nous faire connaître auprès du plus grand nombre. D'abord les clubs, maillons essentiels à nos activités. Je renouvelle nos félicitations à ceux qui ont accueilli des championnats régionaux. A ce titre, pour leur témoigner notre reconnaissance, nous avons innové en envoyant un courrier de remerciements à chacun d'entre eux. La technicité des jeux et les prestations d'accueil et de restauration ont été saluées par les différentes délégations avec une mention particulière pour l'incroyable dispositif qualitatif mis en place à Orchamps-Vennes dans le Doubs dont je salue la présence des dirigeants du club.

Des remerciements également aux clubs qui ont été supports des 4 stages du Centre Régional d'Entraînement itinérant avec parfois des prises en charge par le comité départemental non obligatoires. Là encore, afin de nous faire connaître sur l'ensemble de notre territoire burgo-comtois, nous avons, et c'est une première en France, fait réaliser un film de 25 minutes et un clip de 3 minutes par un réalisateur professionnel lors du stage à Salins les Bains dans le Jura. Je remercie les comités qui ont prévu pendant leur AG un moment pour le visionnage de cette immersion. Ces 2 documentaires sont une opportunité de communication sur ce qu'est le comité régional à travers son CRE et ce que sont ses actions vis-à-vis des jeunes notamment.

Bien sûr, je n'oublie pas dans mes remerciements les sites qui ont accueilli différentes rencontres de CRC avec là encore, une immense majorité de joueurs satisfaits. Et comme si cela ne suffisait, notre belle région a été le théâtre de très beaux événements nationaux avec un championnat de France à Chalon sur Saône et les finales des CNC OPEN et Féminin à Bans.

Toutes nos félicitations au CD71 et au CD39 qui ont tout mis en œuvre pour que cela soit une réussite. Nul doute que le succès sera également au rendez-vous pour nos collègues icaunais en 2026 qui accueilleront 2 championnats de France à Saint Florentin. Philippe et Jérôme, tous nos encouragements. Ce sont donc autant de compétitions qui mettent en valeur un savoir-faire qui n'est plus à démontrer. Et c'est là que notre Comité Régional doit jouer son rôle. D'abord, dans la formation des dirigeants, éducateurs et arbitres. Nous sommes parfaitement en phase avec les attentes fédérales. Nos différents formateurs s'investissent pleinement dans ces missions qui les obligent à l'assimilation de nombreuses compétences et connaissances.

L'organisation de ces sessions est contraignante mais l'enthousiasme des formateurs prévaut car ils savent que chaque personne formée pourra ensuite réexploiter ses acquis au sein d'un club ou de son comité. Je les remercie pour ces nombreuses heures de travail. Là-dessus, nous discutons avec la fédération afin de réduire les coûts et les durées de ces formations. Il est clair que la FD est à l'écoute et c'est encourageant pour les futurs candidats.

D'autre part, notre priorité portée à la diversité de nos pratiquants doit se poursuivre et même aller plus loin dans la créativité. Je salue tout ce qui est fait pour les féminines comme le trophée Michèle LEGA qui a été une belle réussite. Toujours dans un souci d'attractivité, je remercie la commission féminine pour la mise en place d'un régional féminin l'an prochain dont Marie-Jeanne LHOMME nous en dira davantage.

Côté pôle sportif avec les différents CRC, nos vétérans comme les amateurs de jeu provençal, nos féminines comme nos masculins ont droit à de beaux championnats des clubs avec un effort financier conséquent de près de 32 000€. Si certains dodelinent de la tête considérant ce montant dérisoire, invitez-les à se rendre dans 3 régions où aucune indemnité n'est versée par leur Comité Régional aux équipes évoluant en CRC. Je pense qu'ils reviendront très vite.

Toujours dans ce souci de diversité, notre commission handicap sera mise à contribution à travers le projet qui vous sera proposé plus tard par M. MONNIER, chargé de missions au Comité Régional Handisport que je remercie pour sa présence.

Enfin, je termine par nos jeunes pour lesquels nous portons une attention sportive et financière non négligeable. Elle est motivée par le fait que le pôle jeunesse mené par Mathieu BESSON, assisté par notre CTFR et les éducateurs du CRE, accomplit un travail remarquable qui fait l'unanimité. J'aurai l'occasion d'y revenir dans quelques instants.

Pour être complet sur le volet fonctionnement, je terminerai par l'apport de notre salarié CTFR, Julien MARAUX dont je regrette l'absence pour convenance sportive en ce jour. Néanmoins, pour rester sur le fond, les missions qu'il a menées ont permis d'entrevoir des opportunités avec le monde de la santé par des signatures de convention, d'asseoir notre présence au sein de l'Education Nationale avec des engagements d'établissements scolaires et de soutenir les commissions des jeunes de nos départements qui peuvent en ressentir le besoin comme cela fut le cas récemment dans l'Yonne.

Contrairement à plusieurs régions, notre CTFR fait son travail pour lequel le comité régional BFC fait aussi le sien en finançant à hauteur d'un tiers de notre budget global sa prise en charge salariale et les différentes charges attenantes. Ce n'est pas rien et c'est une réalité. Si nous voulons préserver notre CTFR et la sérénité budgétaire de notre Comité Régional, je le dis avec force et conviction, il faudra envisager de décliner sa fonction au niveau départemental. Je me répète peut-être, c'est mon métier qui veut cela, mais une réflexion globale avec les CD, les régions et la fédération devra s'ouvrir si tous les acteurs de la mise en place des CTFR ne veulent pas prendre le risque de leur disparition.

Je me considère comme un lanceur d'alerte alors qu'au même moment, un Comité Régional vient de recruter un CTFR d'une autre région qui elle, lui avait payé ses frais de formation.

Alors prenons nos précautions. Notre CTFR est lauréat de son Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) que nous avons entièrement financé. Même s'il a de très nombreuses attaches dans notre région, d'un commun accord, nous établirons avec lui une clause de dédit-formation dans son contrat de travail dans laquelle le salarié s'engage à rembourser les frais de formation s'il démissionne avant la fin de notre mandat. L'intéressé a pris acte de cette démarche et la comprend.

A cela, 2025 a été une année sportive exceptionnelle faisant briller à plusieurs reprises les couleurs de notre région au niveau national et international. Le titre de champions d'Europe pour Lucas BULLIARD et Evan PAPILLON symbolise une réussite collective, celle des joueurs et de leurs encadrants, du soutien qu'ils ont pu obtenir ces dernières années de leur comité et/ou de leur club. Cette première place sur le podium obtenue en Espagne est une grande fierté pour nous tous et leur ouvre de grandes perspectives dans un proche avenir. C'est ce que nous leur souhaitons.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, quelle joie d'entendre la Marseillaise saluer et honorer nos champions de France minimes Anaël BRESSAND, Loan TATU et Raphaël DONIER. Quelle belle récompense pour tous ceux qui les ont formés, perfectionnés jusqu'à devenir de grands champions. Ces 3 minimes nous offrent bien plus qu'un titre. Ils deviennent pour d'autres jeunes une source d'inspiration, de motivation et un modèle qu'on cherche à reproduire.

Ils seront honorés au cours de la journée. Bien sûr, je n'oublie pas le titre de vice-championne de France de Maelya BOLLOT au tir de précision qui témoigne du potentiel de nos féminines.

Enfin, une dernière performance plus récente en équipe de club a été réalisée avec la victoire du club de Bourbon Lancy en CNC 1. Ils méritent tous vos applaudissements.

Ainsi va notre Comité Régional, avec ses motifs de satisfaction et sans aucun doute, des sujets sur lesquels nous devons nous améliorer, innover afin que chacun de nos publics puisse s'épanouir à travers nos deux belles disciplines que sont la pétanque et le jeu provençal. La situation des effectifs jeunes est un défi permanent et nous savons tous l'énergie colossale qu'il faut déployer. Une pensée pour les éducateurs et les écoles de pétanque pour leur volontarisme.

Quant à l'arbitrage, il est temps que notre fédération siffle la fin de ses renoncements et qu'elle aille au bout de ses intentions : obliger les clubs à détenir un arbitre pour participer à certaines compétitions devient une évidence. Aujourd'hui, en France, 80% des rencontres de CDC sont jouées sans arbitre, des tours de Coupe de France ne sont pas pourvus, des championnats départementaux carencés. Où place-t-on la recevabilité des résultats d'un championnat quand personne n'a pu être le garant de son bon fonctionnement ? Sans parler des dérives de tricherie et facilitant l'incitation à une certaine violence qui aura peu de risques d'être sanctionnée. Il est temps de traiter ce sujet sur la forme comme sur le fond.

Nous ferons donc entendre notre voix auprès des instances fédérales et je le dis sincèrement, nous soutiendrons la Fédération comme nous nous opposerons dans certaines de ses orientations. La prévision annoncée de 4€ d'augmentation de la part licence n'est pas en soi une surprise et elle peut d'ailleurs se comprendre. Chacun sait que le Centre National d'Entraînement est une nécessité, chacun sait que la fédération souhaite se substituer à l'ANS pour pérenniser l'emploi des CTFR, chacun connaît aussi l'épée de Damoclès que représente l'affaire Duvarry. Alors, il est logique de la soutenir mais d'autres orientations méritent d'être rediscutées comme les critères de la convention d'objectifs territoriale (COT) pour laquelle notre collègue Eric BENOIST de la Nièvre a interrogé la fédération et surtout, le sujet de crispation, l'euro ponctionné sur les championnats départementaux, jamais un montant aussi modique n'avait suscité un tel émoi car cet euro est loin d'être symbolique et il occasionnera sans doute quelques discussions dans les couloirs et le palais des Congrès de Pontivy. Je ne donnerai pas de consignes à mes collègues Présidents de CD, d'ailleurs, je n'ai pas à le faire mais je souhaite comme chacun d'entre nous que le débat constructif primera sur un éventuel blocage ou refus. A toutes les parties de faire preuve de pédagogie et de réalisme.

Alors que 2025 s'achève, une chose est sûre, chacun d'entre vous aura contribué au vivre ensemble dans l'esprit des valeurs de notre sport et de notre société qui peine tellement en ces temps incertains à maintenir le cap de la fraternité. Vous êtes précieux, n'en doutez pas !

Je vous souhaite de belles fêtes et une année 2026 la plus belle sportivement et la plus paisible par ailleurs.

Vive la pétanque et le jeu provençal, vive le Comité Régional BFC !

Paulo DE BASTOS

- Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT SPORTIF : Christian PERRAUDIN

EVOLUTION DE L'EFFECTIF PAR CD ET REGIONAL (16617 licences)

En rouge, le mouvement du nombre des licences par CD et par catégorie.

	CD21	CD25	CD39	CD58	CD70	CD71	CD89	CD90	COMITE REGIONAL	
Vet M	877 +62	901 +46	597 +30	639 +17	586 +5	1705 +115	709 +22	164 +6	6178 +303	7490 +388
Vet F	169 +9	198 +29	137 +7	159 +11	162 -1	282 +10	164 +15	41 +5	1312 +85	
Sen M	977 +21	695 +11	664 +52	707 +27	549 +18	1809 +75	823 +26	149 -4	6373 +226	8269 +332
Sen F	257 +11	203 -1	223 +19	271 +23	174 +7	485 +43	240 +1	43 +3	1896 +106	
Jun M	23 -4	20 -1	29 +8	17 -7	10 -7	47 -2	40 +13	4 -1	190 -1	260 +7
Jun F	10 +3	4 +2	10 +6	7 -7	8 =	17 +2	12 +2	2 =	70 +8	
Cad M	19 +1	20 +9	43 -2	30 +2	16 +3	62 -5	38 -14	6 +2	234 -4	301 -17
Cad F	7 -5	4 =	9 =	11 -2	4 =	19 -6	11 -1	2 +1	67 -13	
Min M	14 +3	14 +2	36 +2	24 -7	5 =	47 -12	23 -5	2 +1	165 -16	220 -14
Min F	5 -1	4 -1	14 =	7 -1	5 +4	9 +2	9 -1	2 =	55 +2	
Ben M	3 -2	6 -1	11 -3	4 -3	1 =	7 -3	10 +6	0 -1	42 -7	77 -7
Ben F	2 =	4 +1	12 +1	5 +1	0 -1	5 -2	6 =	1 =	35 =	
	2363	2073	1785	1881	1520	4494	2085	416	16617	

+ 388 vétérans (+ 303 M, + 85 F). Les vétérans représentent 45,07% de l'effectif.

+ 332 seniors (+226 M, + 106 F). Les seniors représentent 49,76% de l'effectif.

- 31 jeunes : pour un total de 858. Les jeunes représentent 5,16% de l'effectif.

+ 7 juniors : (- 1 M, + 8 F)

- 17 cadets : (- 4 M, - 13 F)

- 14 minimes : (- 16 M, + 2 F)

- 7 benjamins : (- 7 M)

La Région affiche une perte de 31jeunes en 1 an (889 en 2024).

7 benjamins ont disparu, que l'on ne retrouve pas chez les cadets qui perdent eux-mêmes 14 cadets que l'on ne retrouve pas complètement chez les juniors.

Ces 14 cadets se sont en grande partie perdus en route, les juniors n'ayant grossi leur rang que de 7.

LES MUTATIONS :

- 189 mutations externes.

- 1123 mutations internes.

EFFECTIF DE LA REGION 2025 :

Evolution des licences et des clubs par département :

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
	Licences / clubs	Licences / clubs	Licences / clubs	Licences / clubs	Licences / clubs	Licences / clubs	Licences / clubs
CD21	2363 / 49 +98 =	2265 / 49	2009 / 44	1913 / 44	1639 / 45	2137 / 44	2237 / 43
CD25	2073 / 34 +96 +1	1977 / 33	1838 / 33	1679 / 32	1445 / 32	1863 / 34	1991 / 34
CD39	1785 / 27 +120 +1	1665 / 26	1470 / 27	1352 / 27	1046 / 27	1517 / 29	1576 / 29
CD58	1881 / 45 +54 +1	1827 / 44	1813 / 46	1626 / 46	1387 / 43	1695 / 44	1917 / 12
CD70	1520 / 30 +28 =	1492 / 30	1384 / 30	1326 / 29	1104 / 27	1518 / 29	1720 / 30
CD71	4494 / 72 +217 -1	4277 / 73	3930 / 74	3582 / 70	2845 / 68	3953 / 70	4105 / 73
CD89	2085 / 45 +64 +3	2021 / 42	1830 / 43	1705 / 43	1435 / 41	1836 / 41	1936 / 42
CD90	416 / 8 +12 =	404 / 8	339 / 8	334 / 7	325 / 6	347 / 7	414 / 8
TOTAL	16617 310 clubs	15928 305 clubs	14613 305 clubs	13517 298 clubs	11226 289 clubs	14866 300 clubs	15896 301 clubs

BILAN

+ 689 licences + 4,3%

+ 5 nouveaux clubs.

RESULTATS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

TRIPLETTES PROMOTION

CD21

Champions : CHATELLE Luigi/HAULLARD Teddy/LOMBARD Gino (JP Colombine)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BIELASZEWSKI Christophe/BLANCHAIN Jean/DUREUIL Régis (Cochonnet Genlissien)

CD25

Champions : MARTINEZ Lucien/THOMASSEY Laurent/TISSOT Rémy (Pét Hérimoncourt)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : LARGILLIERE Anthony/VINCENT Jean Christophe/VINCENT Kevin (La Boule Vercelloise)

CD39

Champions : DAVID Emilien/MENIS Jérémy/MENIS Romain (Pét Orgelétaine)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : GAZZERA Jean Pierre/GAZZERA Jérémy/GLAB Dylan (Pét Moirantine)

CD58

Champions : LATRASSE Manuel/MICHARD Jérôme/VIENOT Dorian (ASAV Pét)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BENOIST Eric/BOICHE Benoît/THALAMY Sébastien (Pét des Veaux d'Yonne)

CD70

Champions : MONIN Daniel/PESELLI Christophe/PESELLI Gilles (Pét Arcoise)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : ANTAO Carlos/MARTIN Antoine/ORRIOLS Christophe (Boul. Sceycolais)

CD71

Champions : ARDICLIK Halil/MAZUE Thibault/RADNIC Ranko (AP Autun)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : MONTARDE Emmanuel/NARBOUX Christophe/RISPAL Jean François (Pét Parodienne)

CD89

Champions : BECHARD Ludovic/CHEVRIER Ludovic/VENIANT Nathanaël (US Joigny)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BOUVIER Maxence/DE ALMEIDA PINHO Carlos/MATHIEU Mickaël (AP Avallonnaise)

CD90

Champions : BAJ Bruno/DOUARD Fabrice/PRENAT André (Rougegoutte)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BIRLEY Jérémy/PIGELIN Jimmy/VERRIER Brice (Rougegoutte)

DOUBLETTES FEMININ

CD21

Championnes : FUCHES Kelly/POIFOL Coralie (Boule Mirebelloise)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : COLINOT Lysa/GUYARD Anaïs (Boule Quetignoise)

CD25

Championnes : BILLAMBOZ Ludivine/MOUGIN Claudine (Pét Orchamps-Vennes)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : CADOL Jennifer/GERVAIS Marylin (La Chti Pét)

CD39

Championnes : DA SILVA Laurie/MONTALTI Charline (Sportivement Pét)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : GUSTIAUX Marie-Pierre/VERSET Myriam (AP Champvans)

CD58

Championnes : BAHRI Mélanie/PICCOT Fanny (Pét Pouillysoise)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : HERON Mélanie/RENAUD Sarah (ASAV Pét)

CD70

Championnes : BECKER Sandrine/CHOUIT Sana ((Handicap moteur et visuel)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : ANNELOT Laurence/ LONDIN-QUNY Alison (Pét Arcoise)

CD71

Championnes : MICHEL Elodie/LOUDARD Justine (Esp. St Marcel)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : GARRIEN Apolline/PERRIN Malhaury (AP Bourbon Lancy)

CD89

Championnes : GOFFINET Jennifer/LAID Nadia (AS Tonnerre)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : KRYWDYK-JUNKERE Fabienne/MULLER Audrey (Monéteau)

CD90

Championnes : BOISSON Nadine/LEO Ida (Valdoie)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : LINDERME Sylvie/WIDEMAN Béatrice (Beaucourt)

INDIVIDUEL MASCULIN

CD21

Champion : JACOB Gabriel (Violettes de Beaune)

Perd en 16^e de finale au chpt de France

Finaliste : DA SILVA Jean Pierre (Violettes de Beaune)

CD25

Champion : TATU Benjamin (PC Le Russey)

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : SARRAZIN Dylan (PC Le Russey)

CD39

Champion : DA SILVA Cédric (Sportivement Pét)

Perd en 32^e de finale au chpt de France

Finaliste : DA SILVA Luis (AP Champvans)

CD58

Champion : GUILLOT Damien (La Boule Neuvycoise)

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : COLAS Jean Baptiste (Pét Pouillysoise)

CD70

Champion : COUCHUT Stéphane (US Vesoul Pét)

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : RICHE Kévin (Pét des Rêpes)

CD 71

Champion : CHEVALLIER Jonathan (AP Autun)

Perd en 32^e de finale au chpt de France

Finaliste : MARQUES Alex (Pét Tournusienne)

CD89

Champion : CORNUCHE Sébastien (ASUC Migennes)

Perd en 32^e de finale au chpt de France

Finaliste : MARQUES Frédéric (ES Appoigny)

CD90

Champion : FAIVRE Valentin (Essert)

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : GESTER Arnold (Valdoie)

DOUBLETTE MIXTE

CD21

Champions : FUCHES Kelly/MILANETTO John (Boule Mirebelloise)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : MAILLARD Brigitte/POIFOL Gilles (USCVénarey Les Laumes)

CD25

Champions : PICON Elodie/FRANQUIN Alain (Vesontio Pét Club)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BACCHETTI Catherine/HUMBERT Laurent (Pét Franc-Comtoise)

CD39

Champions : CHEVANNE Stéphanie/JACQUIN Sébastien (Pét Mont sous Vaudrey)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BRETON Sophie/LAROUBLE Flavien (Dole Pét Club)

CD58

Champions : SAINT JOST Blandine/NIAULAT David (AP Chatillonnaise)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : ACHARD Sandra/ACHARD David (Pét Château Chinon)

CD70

Champions : CHOUIT Sana/WOJEIK Thibault (Handipétanque Moteur et Visuel)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : MALLET Louise/PESELLI Mathieu (Pét Arcoise)

CD71

2 équipes qualifiées : le CD71 organisateur du chpt de France

Champions : RODRIGUES Nadège/SIMONOT Johan (PC La Celle en Morvan)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : MICHEL Elodie/GAGNE Cyril (Esp St Marcel)

Perdent en poule au chpt de France

CD89

Champions : CAMUS-ZEPEL Carole/RICHARD Gêrôme (Stade Auxerrois)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : GUET Sandrine/VEY Yohan (Monéteau)

CD90

Champions : GRESSIER PICON Virginie/KERDUDO Tony (Valdoie)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : PRENAT Jamila/SAUVAGEOT Joseph (Valdoie)

TRIPLETTES VETERANS

CD21

Champions : CRETE Jacques/PAREDES José/TANQUEREL Yves (Carreau Marsannay)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : AQUILINI Jean Luc/DUCHAUSSOY Gilles/GILLANT Bernard (Carreau Marsannay)

CD25

Champions : MARTINEZ Lucien/METZGER Jean Claude/TISSOT Rémy (Pét Hérimoncourt)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : DELALLEAU Bruno/KELSCH Christian/VERNOCKI Yves (Pét Rudipondaine)

CD39

Champions : COULON Michel/ETHEVENAUX Didier/LEBAS Pascal (AB Jurassienne)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : DELERUE Bruno/FLUZIN Guy/MICHELLI Manuel (US Morez)

CD58

Champions : COURTOIS Bruno/MAILLET Didier/PERREAU Alain (Pét des Veaux d'Yonne)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : AMARO Fernando/ANSELM Yves/THOMAS Joël (PC Marzy)

CD70

Champions : EDME Patrick/PEREIRA Victor/PY Sylviane (US Vesoul Pét)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : CLERGET Christian/JUNCKER Bruno/MEZIERE Didier (Pét Arcoise)

CD71

Champions : BOUHOT Marc/BUCHAILLOT Alain/ROSSIGNOL Eric (Pét Crissotine)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : BOUHOT Charles/LEGRIS Philippe/PLANCHARD Jean Luc (AP Bourbon Lancy)

CD89

Champions : BOUGE VIALATTE Patrice/DUJON Didier/THIEBAUT Philippe (St Auxerrois)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : BOURBON Pascal/COPPIN Didier/SENGEISEN Jean Marie (Cheminots Sens)

CD90

Champions : BOISSON Marceau/JOUBERT Philippe/PRENAT Dominique (Valdoie)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : POTTIER Eric/POTTIER Sylvain/REALINI Henri (ASMB)

DOUBLETTE JEU PROVENCAL

CD21

Champions : CHATAIN Dylan/HERY Boris (USC Vénarey les Laumes)

[Perdent en 32^e de finale au chpt de France](#)

Finalistes : BRIANTI Arnaud/ROGALA Ludovic (Pét La Violette de Beaune)

CD25

Champions : GENDRE Nicolas/GERDY Quentin (Pét Franc-Comtoise)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : HENRIET Samuel/JACQUIN Nicolas (Vésontio PC)

CD39

Champions : LEJEUNE Jérôme/PERRAUD Anthony (Sportivement Pét)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : BERNET Pauline/DA SUILVA Luis (AP Champvans)

[Perdent en 16^e de finale au chpt de France](#)

CD58

Champions : ANGELARD Sébastien/HONIAT Cédric (RPC Marzy)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : RIBEROL Lionel/RYPEN Jérôme (AP Chatillonnaise)

CD70

Champions : ANTAO Aurélien/GODTLER Thomas (Boulistes Sceycolais)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : ESPINOSA Franck/PIN David (US Vesoul Pét)

CD71

Champions : MANCINA Luca/ZIMA Steven (Pét Blanzynoise)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : CHAFFIN Jessy/MARQUES Alex (Pét Tournusienne)

CD89

Champions : DELATOUR François/DENOS Julien (Stade Auxerrois)

[Perdent en poule au chpt de France](#)

Finalistes : CHEVRIER Ludovic/MARTIN Frédéric (US Joigny)

CD90

Champions : LACOUR Mickaël/ORIAT Alexandre (Rougegoutte)

[Perdent en 32^e de finale au chpt de France](#)

Finalistes : DOMENICONI Benjamin/KERDUDO Tony (Valdoie)

TRIPLETTTE JEU PROVENCAL

CD21

Champions : GUILLAUME David/KOHLER Allan/ZEYEN Christopher (Longeault Pluveault Pét)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : GARNIER Christophe/LEVEILLE Alexandre/ROSAND Florian (Fenay Club Pét)

CD25

Champions : BORDY Franck/HUMBERT Laurent/HUMBERT Nicolas (Pét Franc- Comtoise)

Perdent en 1/16^e de finale au chpt de France

Finalistes : FREYMONT Martial/MARAUD Fabien/PAGET Thierry (Pét Franc-Comtoise)

CD39

Champions : JACQUIN Sébastien/MARAUX Julien/PICON Julien (Pét Mont Sous Vaudrey)

Perdent en 1/8^e de finale au chpt de France

Finalistes : BONNOT Thomas/METRAZ Stéphane/VULIN Yohann (Coteaux de la Haute Seille)

CD58

Champions : ANTHONY Jean Luc/COLAS Jean Baptiste/VANDENABEELE Thibault (Pét Pouillysoise)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : CONTRERAS José/FOLLON Dylan/GILLES Mickaël (AS Fourchambault)

CD70

Champions : DEXET Quentin/MORISOT Victor/ORRIOLS Benjamin (Boulistes Sceycolais)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : SEBERT Bruno/SEBERT Nicolas/ZUNINO Olivio (US Vesoul Pét)

CD71

Champions : BLATNIK Tony/GATEAU Ludovic/ZIMA Strvens (Pét Blanzynoise)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : COURROY Damien/PALELLA Ludovic/SAUVAGE Serge (Esp St Marcel)

CD89

Champions : BORY Franck/BUISSON Noé/LAMRI Christophe (Pét de l'Europe)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BINEY Gary/LELARGET Dylan/NAUDOT Jérémy (ES Appoigny)

CD90

Champions : BOURQUARD Jean Pierre/CARMINATI Yann/VIEIRA Emmanuel (Valdoie)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : ABAD Cyril/PRENAT Laurent/RIETH Antoine (Rougegoutte)

TRIPLETTTE FEMININ

CD21

Championnes : BOLLOT Laura/ CHEUTON Loren/ROSAND Julie (Boule Quetignoise)

Perdent en 1/8^e de finale au chpt de France

Finalistes : COLINOT Sandrine/DELERY Stéphanie/METAIS Candice (USCVL)

CD25

Championnes : DROMARD Tia/GUILLOT Emilie/MATTHEY-DORET Gaëlle (Pét de Pontarlier)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : BACHETTI Catherine/MONTRICHARD Edwige/ROQUELET Corinne (Pét Franc-Comtoise)

CD39

Championnes : FLAGEL Adeline/FLAGEL Mélanie/GIOVANNINI Louisa (Pét Sanclaudienne)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BECK Nancy/BOUHOT Sandrine/GLAB Cassandra (Pét Moirantine)

CD58

Championnes : FEVE Sophia/RYPEN Léa/RYPEN Sophie (AP Chatillonnaise)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : CHABIN Elodie/GRELET Samantha/PENOT Isabelle (Pét Pouillysoise)

CD70

Championnes : BERTHENAND Isabelle/PY Sylvia/ XISTO Valérie (US Vesoul Pét)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BILLY Carole/INOCENCIO Chantal/RENAUD Gervaise (Boule Jusséenne)

CD71

Championnes : CHAUSSAT Edith/GARRIEN Apolline/PERRIN Malhaury (AP Bourbon Lancy)

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

Finalistes : BRUNEL Julie/COULANJON Stéphanie/DUMONT Angélique (Et. Pét Laizéenne)

CD89

Championnes : DENAUD Vanessa/LEFEUVRE Audrey/PASSERON Salomé (ASUC Migennes)

Perdent en ½ finale du chpt de France

Finalistes : GOFFINET Jennifer/LAID Nadia/MATHEZ Sandrine (AS Tonnerre)

CD90

Championnes : BRAULT Corine/FAUBEL Catherine/TUPUOLA Rosie (Essert)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : DEUSCHER Sandrine/GRESSOT Sandrine/STEPNIAK Martine (Valdoie)

TRIPLETTTE MASCULIN

CD21

Champions : CHATAIN Dylan/HERY Boris/RAGET Dorian (USCVL)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : MASSON Eric/PARETI Paolo/TABACCHI Romain (Pét de Comblanchien)

CD25

Champions : DUMONT Nicolas/HUMBERT Nicolas/LODS Jonathan (Pét Franc-Comtoise)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : FRADE Flavio/KOELLER Arnaud/ROUVELIN Ludovic (Beure Pét Club)

CD39

Champions : DA SILVA Cédric/JANOD Nicolas/MARTIN Clément (Sportivement Pét)

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

Finalistes : POMMIER Valentin/REYNAUD Pierre/REYNAUD Thibaud (Pér Polinoise)

CD58

Champions : COLAS Jean Baptiste/FUSEAU Christophe/GODEY Didier (Pét Pouillysoise)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : ACQUART Sébastien/DELGRANGE William/PIGEAT Anthony (AP Chatillonnaise)

CD70

Champions : GUERREIRO Jonathan/OLLMANN Henri/PHILIPPE David (Boule Campagnarde)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : LAIRON Thierry/SAUGET Pascal/TOFATA Tavité (US Vesoul Pét)

CD71

Champions : BLATNIK Tony/GATEAU Ludovic/ZIMA Stevens (Pét Blanzynoise)

Perdent en ¼ de finale au chpt de France

Finalistes : DESPORT Lucas/LUCIEN Emmanuel/UYTTERHOEVEN Fabrice (AP Bourbon Lancy)

CD89

Champions : DEVERNOY Steevy/GABILLAUT Alexis/GOBILLOT Laurent (ASUC Migennes)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BOUBIN Morgan/CHAUVET Jonathan/COMPÈRE Emmanuel (ES Appoigny)

CD90

Champions : FELTIN Georges/SAUVAGEOT Andy/SAUVAGEOT Joseph (CD90/Valdoie)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : DEMESTRE Moïse/HAERTER Tony/RIETH Antoine (Rougegoutte)

TRIPLETTE MIXTE

CD21

Champions : ARNOULT Laëtitia/ALI Ibrahim/PERRIN Samuel (Boule Quetignoise)

Perdent en poule au chpt de France.

Finalistes : PLASTRE Maryline/LE FLOCH Nicolas/SARAIVA Daniel (La Boule des Potiers)

CD25

Champions : FAVIN Valérie/HONG Chan/SARRAZIN Dylan (PC Le Russey)

Perdent en poule au chpt de France.

Finalistes : BACHETTI Alexandra/CORDIER Lionnel/DEMANGE Erwan (Vesontio PC)

CD39

Champions : GALMICHE Laurianne/GALMICHE Léo/GALMICHE Nicolas (Pét Mont s/s Vaudrey)

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

Finalistes : CABOT Maëlie/PROST-BOUCLE Kévin/SAUVONNET Ludwig (L'Etoile du Jura)

CD58

Champions : RYPEN Sophie/HEIL Dimitri/RYPEN Jérôme (AP Chatillonnaise)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France.

Finalistes : GRAILLOT Karine/BLE Gérald/RIGAUD Nicolas (US Coulanges Pét)

CD70

Champions : LAURO Isabelle/DELEPLACE Guillaume/LAURO Damien (US Vesoul Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

Finalistes : JEANNOT Céline/LASNIER Frédéric/LOIGEROT Franck (US Vesoul Pét)

CD71

Champions : COELHO Céline/CHEVALLIER Jonathan/MAZUE Thibault (AP Autun)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France.

Finalistes : PERRIN Malhaury/LUCIEN Emmanuel/XISTO Jean Michel AP Bourbon Lancy)

CD89

Champions : RICHARD Laëtitia/CORNILLE Ludovic/PUTHOD Raphaël (Stade Auxerrois)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France.

Finalistes : CHAUVET Océane/BOUBIN Morgan/CHAUVET Jonathan (ES Appoigny)

CD90

Champions : GRESSIER PICON Virginie/KERDUDO Tony/MEYER Salomon (Valdoie)

Perdent en poule au chpt de France.

Finalistes : SIMON Amandine/CARRERA Benjamin/PRENAT Dominique (Valdoie)

INDIVIDUEL FEMININ

CD21

Championne : ARNOULT Laëtitia (Boule Quetignoise)

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : COLINOT Lysa (Boule Quetignoise)

CD25**Championne : MOUGIN Claudine (Pét Orchamps-Vennes)**

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : HAUTY Laëtitia (Pét Franc-Comtoise)

CD39**Championne : LANAUD Morgane (Amicale Boule Arinthod)**

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : BECK Nancy (Pét Moirantine)

CD58**Championne : RAPIAU Christel (Pét Pouguoise)**

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : GRELET Samantha (Pét Pouillysoise)

CD70**Championne : PASCAL Hélène (Boule Campagnarde)**

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : CHOUT Sana (Handipétanque Moteur et Visuel)

CD71**Championne : GARRIEN Apolline (AP Bourbon Lancy)**Perd en 16^e de finale au chpt de France

Finaliste : GUICHARD Emilie (Esp St Marcel)

CD89**Championne : BILLARDON Véronique (AP Avallonnaise)**

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : DAUTHEREAU Nelly (Stade Auxerrois)

CD90**Championne : BOISSON Nadine (Valdoie)**

Perd en poule au chpt de France

Finalistes : TUPUOLA Rosie (Essert)

DOUBLETTE MASCULIN**CD21****Champions : BEAUMUGNIER Christian/RAIMONDINI Francis (USCVL)**Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : ROYER Lenny/ROYER Raynald (Boule Quetignoise)

CD25**Champions : BLACKOWSKI Alexandre/TASSERA James (Pét Rudipontaine)**

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : LE MENY Make/RIETH Dempsé (La Chti Pét)

CD39**Champions : GAZZERA Jérémy/PITON Kévin (Pét Moirantine)**

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : DELIOT Evan/DELIOT José (AP Champvans)

CD58 :**Champions : ORTICA Dylan/STEINBACH David (La Machine)**

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : JALAL Karim/VANDENABEELE Thibault (Pét Pouillysoise)

CD70

Champions : ESPINOSA Franck/GARNIER Aurélien (US Vesoul Pét)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : PONSARD Benjamin/SEBERT Nicolas (US Vesoul Pét)

CD71

Champions : DESPORT Lucas/LUCIEN Emmanuel (AP Bourbon Lancy)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : UYTTERHOEVEN Fabrice/VERZEAUX Médéric (AP Bourbon Lancy)

CD89

Champions : COUTTIN Thierry/RAISON Benoît (ES Appoigny)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BOUBIN Morgan/CHAUVET Jonathan (ES Appoigny)

CD90

Champions : : PRUD'HOMME Maelky/SAUVAGEOT Andy (Valdoie)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : CARMINATI Yann/VIEIRA Manu (Valdoie)

Les meilleurs résultats des délégations départementales aux divers championnats de France :

- 1/8^e de finale au TProvençal pour les champions du Jura :
JACQUIN Sébastien/MARAUX Julien/PICON Julien.
- 1/8^e de finale au TSFéminin pour les championnes de Côte d'Or :
BOLLOT Laura/ CHEUTON Loren/ROSAND Julie.
- ¼ de finale au TSMasculin pour les champions de Saône & Loire :
BLATNIK Tony/GATEAU Ludovic/ZIMA Stevens.
- 1/2 finale au TSFéminin pour les championnes de l'Yonne :
DENAUD Vanessa/LEFEUVRE Audrey/PASSERON Salomé.

CHAMPIONNATS REGIONAUX

BOULODROME BESANCON - organisation THISE 24/25 mai

TRIPLETTE JEU PROVENCAL

Seule l'équipe vainqueur est qualifiée au chpt de France

Champions : DUMONT Nicolas/GENDRE Nicolas/GERDY Quentin (CD25/Pét Franc-Comtoise)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : DA SILVA Cédric/JANOD Nicolas/VUILLEMENOT Jérémy (CD39/Sportivement Pét)

St FLORENTIN 29/30/31mai/1^{er} juin

TRIPLETTE SENIOR FEMININ

Championnes : GOFFINET Jennifer/LAID Nadia/MATHEZ Sandrine (CD89/AS Tonnerre)

Perdent en 1/8^e de finale au chpt de France

Finalistes : MAZZIOTTA Floriane/SIMONOT Axelle/SIMONOT Corinne (CD71/La Celle en Morvan)

Perdent en poule au chpt de France

TRIPLETTE SENIOR MASCULIN

Champions : JACQUIN Sébastien/MARAUX Jérémy/MARAUX Julien (CD39/Pét Mont sous Vaudrey)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : DEFOSSE David/GUIBLAIN Jean Pierre/PROTAT Eric (CD89/Stade Auxerrois)

Perdent en 1/8^e de finale au chpt de France

TRIPLETTE VETERANS

Champions : BEAUMUNIER Christian/POIFOL Gilles/REMONDINI François (CD21/USCVL)

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

Finalistes : BASSY JeanPaul/CHEVASSON Pierre/VALILA Francisco (CD71/JP Montcellienne)

Perdent en poule au chpt de France

DOUBLETTE MIXTE

Champions : COULON Sabrina/COULON Axel (CD71/AP de Marnay)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : SOLANO Sabrina/VERNARDET Florian (CD21/Carreau de Marsannay)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

TRIPLETTE MIXTE

Champions : CHEVANNE Stéphanie/JACQUIN Sébastien/PICON Julien (CD 39/Pét Mont sous Vaudrey)

Perdent en poule au chpt de France.

Finalistes : BOUVIER Mélina/LELARGET Dylan/NAUDOT Jérémy (CD89/ES Appoigny)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France.

LA CELLE EN MORVAN 7/8/9 juin

DOUBLETTE SENIOR FEMININ

Championnes : LEFEUVRE Audrey/PASSERON Salomé (CD89/ASUC Migennes)

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

Finalistes : GRELET Sandrine/L'HEVEDER Noémie (CD58/Pét Pouillysoise)

Perdent en poule au chpt de France

INDIVIDUEL SENIOR MASCULIN

Champion : SARRAZIN Dylan (CD25/PC Le Russey)

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : UYTTEROHEVEN Fabrice (CD71/AP Bourbon-Lancy)

Perd en 32^e de finale au chpt de France

DOUBLETTE SENIOR MASCULIN

Champions : LACOMBE Damien/VAILLANT Dominique (CD58/Pét Pouillysoise)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : JACQUIN Sébastien/PICON Julien (CD39/Pét Mont sous Vaudrey)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

INDIVIDUEL SENIOR FEMININ :

Championne : GUICHARD Emilie (CD71/ESP St Marcel)

Perd en poule au chpt de France

Finaliste : ROSAND Julie (CD21/Boule Quetignoise)

Perd en poule au chpt de France

TRIPLETTE PROMOTION

Champions : BIELASZEWSKI Christophe/BLANCHAIN Jean/DUREUIL Régis (CD21/Cochonnet Genlissien)

Perdent en poule au chpt de France

Finalistes : BOURIQUET Sylvain/DEMANGEOT Christian/RIPORTELA Francis (CD21/Drapeau Dijon)

Perdent en poule au chpt de France

BANS 14/15 juin

DOUBLETTE JEU PROVENCAL

Seule l'équipe vainqueur est qualifiée au chpt de France.

Champions : DA SILVA Cédric (CD39/JANOD Nicolas (CD39/Sportivement Pét)

Perdent en 32^e de finale au chpt de France

Finalistes : GODIN Jérémie/PUTHOD Raphaël (CD89/Stade Auxerrois)

LURE 8 mai

TIR DE PRECISION SENIORS (2 qualifiés par catégorie au chpt de France)

Champion : LACOMBE Damien (CD58/Pét Pouillysoise)

Perd en ¼ de finale au chpt de France.

Vice-champion : DELLA MARTIRE Nicolas (CD21/Pét Plombières les Dijon)

Echoue en repêchage au chpt de France - 20^{ème}

Championne : MAEREN Catherine (CD21/Boule Quetignoise)

Echoue en repêchage au chpt de France (12^{ème})

Vice-championne : GARRIEN Apolline (CD71/AP Bourbon Lancy)

Echoue en repêchage au chpt de France (15^{ème})

ORCHAMPS-VENNES 8 mai

TRIPLETTE JEUNES (4 équipes par catégorie qualifiées au chpt de France)

JUNIORS

Champions : BINDA Bastien/CHEVALIER Samuel/MUZEAU Nina (CD39/Mont sous Vaudrey))

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

Vice-champions : ARRIDI Thyson/GONTIER Lucas/SOTT Mayron (CD89/Appoigny))

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

CHAUSSIN Enzo/FORNET MOUREY Maëlan/THERVILLE Tiago (CD71)

Perdent en ½ finale de la Coupe de l'Avenir

BOURGEOIS Mathis/DUCLOS Max/DUCLOS Tom (CD71)

Perdent en ¼ de finale de la Coupe de l'Avenir

CADETS

Champions : CHABOD Eden/DROMARD Malo/GAILLARD Théo (CD25/Pontarlier))

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

Vice-champions : BRIZARD Maxime/NIEL Thomas/POINT Marius (CD39/Orgelet))

Perdent en ¼ de finale de la Coupe de l'Avenir

BADET Jules/BADET Lucas/FORGET Léo (CD71)

Perdent en ¼ de finale de la Coupe de l'Avenir

CORNUCHE Anthonin/MILLOUR Raphaël/VALADAR Sohan (CD89)

Perdent en 16^e de finale de la Coupe de l'Avenir

MINIMES

Champions : BRESSAND Anaël/DONIER Raphaël/TATU Loan (CD25/Pontarlier)

CHAMPIONS DE FRANCE !

Vice-champions : BONDIVENA Ethan/MARAUX Solane/VICHOT Rafaël (CD39/Mont s/s Vaudrey)

Perdent en 16^e de finale au chpt de France

CHARILLAT Steven/LAUDET Théo/NIAULAT Lenny (CD58)

Perdent en 8^e de finale de la Coupe de l'Avenir

BACHET Dorian/FOUILLAND Léo/GALMICHE Maël (CD39)

Perdent en 16^e de finale de la Coupe de l'Avenir.

Ce sont les résultats des championnats, Mathieu complètera le palmarès des jeunes (Pépites, CRE...)

LA CELLE EN MORVAN 8 juin

TIR DE PRECISION JEUNES (1 qualifié par catégorie au chpt de France)

Champion : CHEVALIER Samuel (CD39/Mont sous Vaudrey)

Echoue en repêchage au chpt de France (15^{ème})

Vice-champion : MARTIN Bastien (CD21/La Boule Sédélocienne)

Championne : BOLLOT Maélya (CD21/Violettes de Beaune)

Vice-championne de France.

Vice-championne : JACOB Chloé (CD21/Violettes de Beaune)

Les meilleures performances des délégations régionales aux championnats de France :

Chez les seniors :

Au Tir de précision :

1/4 de finale : Damien LACOMBE (CD58/Pouilly sur Loire)

Au TSF :

1/8^e de finale : GOFFINET Jennifer/LAID Nadia/MATHEZ Sandrine (CD89/AS Tonnerre)

Au TSM :

1/8^e de finale : DEFOSSE David/GUIBLAIN Jean Pierre/PROTAT Eric (CD89/Stade Auxerrois)

De toute évidence, la palme revient incontestablement à nos jeunes :

- La junior Côte d'Or Maélya BOLLOT : vice-championne de France du Tir de précision.

- Les minimes doubistes Anaël BRESSAND, Raphaël DONIER et Loan TATU : champions de France en triplète.

ET AU CHAMPIONNAT D'EUROPE ESPOIRS

**Evan PAPILLON du Club d'Appoigny (CD89) et Lucas BULLIARD du club du Russey (CD25)
sacrés champions d'Europe !**

LES CRC, OPEN ET FEMININ.

Ozolles et Besançon ont accueilli les rencontres des groupes Open et F1,

Bans et Valdoie, les groupes Open A et F2A,

Pougues les Eaux et Autun, les groupes Open B et F2B.

CRC F1 :

Champion : St Marcel, et Mirebeau 2^e accèdent au CNC F2.

CRC F2A :

Champvans accède au CRCF1.

CRC F2B :

Chatillon en Bazois accède au CRCF1.

CRC1 OPEN :

Champion : Beure, et Sportivement Pétanque, 2^e, accèdent au CNC3.

CRC2A :

Valdoie accède au CRC1.

CRC2B :

La Machine accède au CRC1.

LE CRC VETERANS :

St Marcel et Champvans ont accueilli le groupe 1,
Baumes les Dames et Vesoul le groupe A,
Paray le Monial et USC Sens le groupe B.

CRCV1 :

Autun est champion et se qualifie au CNC à Ste Livrade sur Lot ; classé 3^e en sortie de poule, il ne participe pas au 1/4 de finale.

CRCV2A :

Baumes les Dames est promu en CRCV1.

CRCV2B :

Marsannay la Côte est promu en CRCV1.

LE CRC JEU PROVENÇAL :

Les phases finales se sont tenues à Besançon.

Champion : Pétanque Franc-Comtoise (CD25) Laizé 2^e (CD71).

PFC se qualifie ainsi au CNC à Bellerive sur Allier ou il s'incline en 1/4 de finale.

- Lors de son intervention, Chantal développera ces résultats. Elle vous informera du schéma des CRC open, féminin et vétérans 2026, ainsi que des aménagements concernant le CRC open 2e division ainsi que le CRC Jeu Provençal, en fonction des décisions votées à la réunion du CR le 11 octobre dernier ici-même.

LE CRC JEUNES :

La phase finale s'est tenue à Champvans.

2 équipes qualifiées dans chaque catégorie pour le CNC à Ste Livrade sur Lot.

En benjamins/minimes :

- L'équipe de Pontarlier
- L'équipe de Mont sous Vaudrey

En cadets :

- L'équipe de Champvans
- L'équipe d'Autun

En juniors :

- L'équipe de Pontarlier
- L'équipe de l'entente 89

CNC JEUNES à Ste Livrade (Lot & Garonne)

Les résultats des 6 équipes qualifiées :

Catégorie benjamins/minimes :

- **Pontarlier classé 1^{er} de son groupe perd en ¼ de finale.**
- Mont sous Vaudrey, 4^e de son groupe n'accède pas aux ¼ de finale.

Catégorie cadets :

- Autun, 3^e et Champvans 4^e de leur groupe, n'accèdent pas aux ¼ de finale.

Catégorie Juniors :

- Entente 89, 2^e de son groupe, s'incline en ¼ de finale.
- Pontarlier, 4^e de son groupe, n'accède pas aux ¼ de finale.

LE CNC :

- La phase finale nationale - féminine et open - s'est déroulée au boulodrome de Bans du 21 au 23 novembre dernier.

Le CNC1 OPEN :

Bourbon-Lancy, 1^{er} du groupe A, est sacré **CHAMPION DE FRANCE !**

Le CNC2 OPEN :

Dans le groupe A, le Stade Auxerrois, classé 5^e.

Dans le groupe B, **Appoigny termine 1^{er}** et accède au CNC1.
Mont sous Vaudrey, 3^e.

Le CNC3 OPEN :

Dans le groupe E, St Marcel 3^e, Pouilly sur Loire 4^e et Autun 5^e, se maintiennent en 2^e division.
Blanzay rétrogradé en CRC.

Le CNC FEMININ :

Le CNC F1 :

Dans le groupe A, Quetigny classé 3^e.

Le CNC F2 :

Dans le groupe B, Bourbon Lancy, 2^e, Pontarlier, 3^e, Vesontio Besançon, 4^e.
Dans le groupe C, Charnay les Mâcon, 7^e, rétrogradé en CRC.

LA COUPE DE FRANCE :

9 clubs régionaux restent en compétition pour le 3^e tour de zone qui se disputera à la date limite du 21 décembre :

Beure recevra Bourbon Lancy.

St Germain du Plain recevra Pontarlier.

La Machine recevra Marnay.

Paray le Monial recevra Pouilly sur Loire.

Autun recevra St Louis.

LA COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL :

- Le Russey s'incline en 1/16^e de finale contre Brantôme (Dordogne).

- Vénarey les Laumes s'incline en 1/8^e de finale contre Lattes (Hérault).

LE MARATHON JEUNES

Vainqueurs :

DROMARD Malo/DROMARD Mickaël/TATU Maël (CD25)

2^e- DESCHAMPS Titouan/MARTIN Bastien/MUZEAU Florian (CD71)

3^e- BRICOUT Kenzo/CUSANNO Pascal/MARCATI Nolan (CD21)

LE MARATHON FEMININ REGIONAL

Vainqueurs :

DEBRAND Jacqueline/MULLER Audrey/SAIVE Sophie (Monéteau-CD89)

2^e- GARNIER Vanessa/KOELLER Karine/MAIRE Isabelle (Beure-CD25)

3^e- BERTHENAND Isabelle/PY Sylvia/XISTO Valérie (US Vesoul-CD70)

LES NATIONAUX

14 Nationaux ont été organisés en BFC dont 2 dédiés aux jeunes.

Bourbon Lancy a organisé 4 nationaux : 3 Top 500 ; en Individuel, Doublette et Triplette,
1 Top 300 en DF

Salins les Bains : 1 Top 300 en DMixte

Auxerre : 1 Top 300 en DMixte

USC Sens : 1 Top 500 en TS

1 Top 300 en DF

Vénarey les Laumes : 1 Top 300 en DMixte

Chalon sur Saône : 1 Top 1000 en TS

1 Top 300 en TF

1 National jeunes ; minimes, cadets, juniors

Bans : 1 National jeunes ; minimes, cadets, juniors

Dijon : 1 Top 300 en DMixte

LES REGIONAUX

20 Régionaux ont été organisés en BFC :

- 1 dans le CD21 (TS)

- 1 dans le CD25 (DS)

- 7 dans le CD39 (4 DS, 2 DMixte, 1TS)

- 2 dans le CD58 (1 TS, 1TJeunes)

- 1 dans le CD70 (1TS)

- 7 dans le CD71 (5 DS, 1 TV, 1 TS)

- 1 dans le CD89 (1TMixte)

- Rappel des décisions adoptées lors de nos réunions du CR :

- La révision du cahier des charges des championnats régionaux.

- Le nombre d'équipes qualifiées au championnat de France via les championnats régionaux.

- La modification de la 2^e division du CRC open.

- La réorganisation du CRC Jeu Provençal.

- Le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATION :

Le temps de passer du rapport sportif au volet financier, le clip d'un film documentaire tourné lors d'un rassemblement des jeunes du CRE à Salins les Bains est projeté à l'assemblée.

La vidéo sera diffusée sur le site du CR et mise à disposition des CD pour leurs clubs et écoles de pétanque.

- COMPTE-RENDU COMMISSION DES FINANCES : Eric BENOIST

La commission des finances s'est réunie le 16 novembre 2025 à Chenôve.

Présents : 7 CD, Stéphane ELIAS et Christophe SEURE (vérificateurs aux comptes).

Absent : CD 39.

Tout d'abord merci au comité de la Côte d'Or pour son très bon accueil dans ses locaux.

Les vérificateurs aux comptes ont effectué les contrôles liés à leur mission.

Ils ont eu accès aux différents éléments et documents demandés via notre trésorière générale Emilie MARAUX.

Ils ont eu réponse à toutes leurs demandes et ils ont salué la qualité du travail de notre trésorière générale.

Il en ressort différentes observations dont la principale est que le comité régional affiche de nouveau un exercice déficitaire pour l'année 2025.

Outre ce déficit constaté et récurrent, il s'agit de voir comment cela pourrait ne plus l'être car le comité se laisse un laps de temps pour accepter ces résultats déficitaires sans augmentation du prix de la part CR BFC dans le prix des licences.

Jusqu'à un niveau de trésorerie de 100 k€, le CR accepte la situation. En deçà nous devons prendre des décisions tarifaires.

Les vérificateurs ont émis des idées pour trouver des sources de revenus qui ne passent pas par une hausse des licences.

Pourquoi pas une tombola régionale avec des lots de valeur tournés « pétanque » du type séjour à Santa Suzanna ?

Rationaliser les charges sur les postes les plus importants : démarches déjà entamées par la baisse du nombre d'équipes envoyées « aux France » ; on peut envisager, pour la prise en charge des frais de déplacements quand ils sont demandés au CR, de procéder à des déclarations CERFA pour réduction d'IR plutôt qu'une prise en charge kilométrique.

Il a été acté en séance deux augmentations de dotation CD vers le CR pour les CDF jeunes de 250 € en plus, soit 1 250 € pour 7 CD (le CD 90 reste à 500 €) ainsi que pour le CRE avec une création de dotation de 200 € * 7 CD, afin que le CRE via le CR finance les repas des jeunes même en délocalisé (pas de prise en charge par les CD comme cela se faisait ou pas selon les CD).

Pour la prise en charge des frais d'arbitrage, il est acté que pour 2026 celles-ci devront être validées par le CRA avant indemnisation.

En séance de travail, nous avons abordé des besoins de MAJ du RI entre autres sur les aspects récompenses CDF / CEP et championnat du monde.

Différents échanges sur les concours non officiels dit « de propagande » ou « sauvages ».

Notre président Paulo rappelle aux CD qu'envisager un CTD deviendra un passage quasi obligé à un horizon proche. Evidemment se pose la question de son financement.

Un concours Régional Féminin aura lieu le 28/02/2026.

Le lieu de l'AG 2026 est évoqué et nous en parlerons à nouveau lors de l'AG 2025.

Le lieu de l'AG 2027 sera dans le CD 89.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Eric BENOIST

- | + 60 %

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2025

Recettes		Dépenses	
Subventions	34 940,00 €	Protection Juridique	100,00 €
FFPJP (CDT)	3 490,00 €	Protection juridique	100,00 €
FFPJP (aide à l'emploi)	13 500,00 €	Prise de fonctionnement	3 002,87 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	7 500,00 €	Pris secretariat	52,49 €
ANS (contrat d'objectifs)	2 500,00 €	Pris postaux	145,27 €
Conseil Régional (CRS)	1 000,00 €	Pris déplacement membres hors CR BFC	1 250,25 €
ANS (CRS)	3 000,00 €	Diverses - dons, soc informatique, lora,	1 191,44 €
Matériel (CRS)	400,00 €	Collation Croc	250,00 €
FFPJP (CRS)	3 150,00 €	Pris bancaires	73,42 €
Licences	104 323,50 €	CIPIR	59 744,33 €
CO21	14 520,00 €	Salaires	43 413,54 €
CO25	12 950,50 €	Prime exceptionnelle 2024	750,00 €
CO39	10 535,50 €	Pris dpt (repas, essence, péage)	4 379,29 €
CO58	11 544,00 €	Matériel	535,54 €
COT0	9 561,50 €	Copie + Mutuelle + Prévoyance	1 032,42 €
COT1	27 525,50 €	Formation DJLSPS	1 742,45 €
CO59	12 554,00 €	Véhicule (location + assurance)	7 555,55 €
CO90	2 550,50 €	AG, Réceptions, Relations publiques	8 909,18 €
Mutations	1 500,00 €	Assemblée Générale Naves	1 995,55 €
Inscriptions CD CRC	4 900,00 €	Pris réunion	2 750,73 €
Inscriptions Clubs / CRC	3 950,00 €	Aide organisation Congrès Belfort + Chilon	1 000,00 €
France Jeunes	7 500,00 €	Congrès national	1 129,50 €
participation CD	7 500,00 €	Championnats de France	53 359,55 €
Jeunes	8 154,30 €	Récompenses	2 609,48 €
National - part des 5 CD	6 554,30 €	Diplômes	509,00 €
Marathon - part des 5 CD	1 600,00 €	Coups, trophées et BA	1 659,48 €
Divers	13 741,52 €	Commissions	23 281,92 €
Amendes discipline		Finances	657,55 €
Amendes absence licences	100,00 €	Disciplines	- €
Amendes forfait CRC	600,00 €	Arbitrage	6 075,75 €
Inscriptions com technique	7 955,75 €	Communication	1 200,00 €
Rétribution FFPJP com technique	2 159,25 €	Féminine	950,00 €
Intérêts	2 555,52 €	Technique	10 100,15 €
CIPIR	3 246,50 €	Handisports	- €
rbt frais	4 455,50 €	Jeunes (marathon + péages + sélection)	4 235,00 €
rbt intervention	792,00 €	Compétitions	47 149,50 €
Inscriptions régionaux	700,00 €	CRC	31 485,55 €
Admission en non valeurs 2024	55,00 €	CNC	9 500,00 €
Total des recettes	182 237,92 €	national jeunes	6 152,12 €
		CNC	9 979,13 €
		Hébergement	3 255,05 €
		Repas	3 554,50 €
		Equipement (matériel + locaux)	2 552,55 €
		Pris déplacement éducateurs	545,00 €
		Total des dépenses	208 113,28 €
		Avoir au 1/10/2024	
		Compte CM 2069501	20 273,00 €
		Livret bleu	19 069,55 €
		CAT	35 000,00 €
		opérations non rapprochées 2024	10 066,09 €
		total en caisse	144 408,63 €
		Avoir au 31/10/2025	
		Compte CM 2069501	16 136,61 €
		Livret bleu	67 792,50 €
		CAT	36 143,00 €
		total en caisse	120 072,11 €
		facture à débiter	- 3 025,50 €
		facture à créditer	3 490,00 €
		total réel	120 533,31 €
solde 2024	144 408,63 €		
crédit 2025	182 237,92 €		
déplacements dirigeants	-3 000,00 €		
dons dirigeants	3 000,00 €		
débit 2025	208 113,28 €		
avoir au 31/10/2025	120 533,31 €		
Solde débiteur de -23 876,34 €			

Réalisé vs prévisionnel - 2025

Recettes		
	Réalisé	Prévi
Subventions	34 540.00 €	35 400.00 €
FFPJP (cot)	3 490.00 €	3 500.00 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	7 500.00 €	7 500.00 €
FFPJP (CTFR)	13 500.00 €	13 500.00 €
ANS (fonctionnement)	2 500.00 €	2 750.00 €
Conseil Régional (CRE)	1 000.00 €	1 000.00 €
ANS (CRE)	3 000.00 €	3 000.00 €
Sponsoring (CRE)	400.00 €	1 000.00 €
FFPJP (CRE)	3 150.00 €	3 150.00 €
Licences	102 433.50 €	97 753.00 €
CD21	14 820.00 €	14 150.50 €
CD25	12 980.50 €	12 428.00 €
CD39	10 536.50 €	9 834.50 €
CD58	11 544.00 €	11 037.00 €
CD70	9 561.50 €	9 373.00 €
CD 71	27 826.50 €	26 247.00 €
CD89	12 584.00 €	12 168.00 €
CD90	2 580.50 €	2 515.00 €
CRC	7 950.00 €	8 000.00 €
80 équipes	3 950.00 €	4 000.00 €
8 CD	4 000.00 €	4 000.00 €
Championnat de France Jeunes	7 500.00 €	7 500.00 €
part des CD	7 500.00 €	7 500.00 €
Jeunes	8 154.30 €	7 520.00 €
Marathon	1 600.00 €	1 600.00 €
National de Bans	6 554.30 €	5 920.00 €
Divers	15 631.52 €	4 400.00 €
Intérêts	2 866.52 €	2 000.00 €
Amende discipline		
Amende forfait CRC	600.00 €	
Inscription com technique	7 985.75 €	
Rétribution com technique	2 189.25 €	
Amende absence licences	100.00 €	
Mutations	1 890.00 €	2 400.00 €
CTFR - FFPJP	5 248.60 €	0.00 €
Rbt frais déplacement	4 456.60 €	
Rbt animations	792.00 €	
Admission en non valeur	80.00 €	
Autofinancement	23 875.34 €	19 137.61 €
DRAJES	0.00 €	12 000.00 €
Inscriptions régionaux 2025	700.00 €	1 050.00 €
Total des recettes	206 113.26 €	192 760.61 €

Dépenses		
	Réalisé	Prévi
Protection Juridique	100.00 €	100.00 €
Protection juridique	100.00 €	100.00 €
Frais de Fonctionnement	3 002.87 €	1 735.50 €
Frais secrétariat	62.49 €	50.00 €
Frais postaux	145.27 €	50.00 €
Frais déplacement membres	1 280.25 €	1 000.00 €
Divers (tenues Comité)	1 191.44 €	285.50 €
Cotisation Cros	250.00 €	250.00 €
Frais bancaires	73.42 €	100.00 €
CTFR	59 744.33 €	58 150.00 €
Salaire	43 415.84 €	44 000.00 €
Prime exceptionnelle 2024	750.00 €	750.00 €
Frais dplt (essence + péages)	4 379.29 €	1 500.00 €
Matériel	535.64 €	200.00 €
Opsat + Mutuelle + Prévoyance	1 032.42 €	1 200.00 €
Formation DEJEPS	1 742.45 €	2 500.00 €
Véhicule (location + assurance)	7 888.69 €	8 000.00 €
AG, Réceptions, Relations publiques	6 909.18 €	6 900.00 €
Assemblée Générale Nevers	1 998.65 €	2 000.00 €
Frais réunion	2 780.73 €	2 700.00 €
Aide organisation France	1 000.00 €	1 000.00 €
Congrès national	1 129.80 €	1 200.00 €
Championnats de France	53 358.55 €	50 229.11 €
Récompenses	2 608.48 €	2 500.00 €
Diplômes	939.00 €	800.00 €
Coupes et trophées et BA	1 669.48 €	1 700.00 €
Commissions	23 261.92 €	15 500.00 €
Discipline	0.00 €	1 700.00 €
Finances	657.95 €	500.00 €
Arbitrage	6 078.76 €	5 000.00 €
Communication	1 200.00 €	500.00 €
Féminine	990.00 €	1 200.00 €
Technique	10 100.18 €	2 000.00 €
Trophée des pépites	323.85 €	1 000.00 €
Handisport	0.00 €	500.00 €
Jeunes + marathon + selection	3 911.18 €	3 100.00 €
Compétitions	57 127.93 €	57 646.00 €
CRC	31 466.68 €	32 000.00 €
CNC	9 500.00 €	10 000.00 €
National de Bans	6 182.12 €	6 126.00 €
Centre régional d'entraînement	9 979.13 €	9 520.00 €
Total des dépenses	206 113.26 €	192 760.61 €

**- VERIFICATEUR AUX COMPTES : Stéphane ELIAS, Christophe SEURE.
Rapporteur : Gwenaël CHEVEAU.**

- Nous soussignés, Mr Stéphane ELIAS et Mr Christophe SEURE (en remplacement de Mr CHEVEAU à Chenôve), vérificateurs aux comptes du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, avons examiné et vérifié la comptabilité du Comité Régional ainsi que tous les documents s'y rapportant, mis à notre disposition le 16 novembre 2025 à Chenôve.

Nous avons donc assumé cette responsabilité, facilités dans notre étude par la Trésorière Générale Emilie MARAUX, qui nous a présenté tous les documents relatifs aux dépenses et recettes effectuées, ainsi que les différents justificatifs.

Après observation de tous ces éléments, nous n'avons constaté aucune anomalie, et nous pouvons confirmer que les comptes sont tenus de façon rigoureuse par la Trésorière Générale.

Par conséquent, nous proposons que l'Assemblée générale du Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté en date du 6 décembre 2025 à Serre les Sapins donne quitus à la Trésorière Générale Emilie MARAUX pour les comptes de la période du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025.

Gwenaël CHEVEAU

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

- COMMISSION JEUNES : Mathieu BESSON

Retour sur cette première année passée à la tête de la commission jeune régionale. Une année riche en émotions mais aussi avec quelques difficultés à surmonter.

Des commissions départementales qui fonctionnent de manière très différente avec des échanges parfois compliqués avec certains départements mais globalement l'année s'est bien déroulée sur le plan sportif dans l'organisation des différentes compétitions.

- Bravo au club d'Orchamps-Vennes pour l'organisation du triplé jeunes. Un très beau site, des bénévoles présents pour leur club et un service au niveau des repas très rapide et fluide.
- Merci au club de La Celle en Morvan pour le tir de précision. Des bénévoles très réactifs pour adapter les pas de tir pour le bon déroulement de la compétition.
- Félicitations au club de Champvans pour le CRC. Ils ont su se retrousser les manches pour avoir le nombre suffisant de terrains sur le site. Dommage que la pluie soit venue perturber la fin de cette compétition.

Une autre organisation importante pour notre comité régional cette année puisque nous avons organisé le 1er national jeunes à Bans. Une très belle réussite au niveau de l'organisation avec quelques points à améliorer pour la prochaine édition. Nous avons eu un plateau de qualité avec la présence des équipes de France jeunes et des équipes venues des régions AURA, PACA, GRAND EST et CENTRE VAL DE LOIRE entre autres...

Malheureusement peu d'équipes de notre région, c'est dommage pour nos jeunes.

Autre point regrettable, l'implication des commissions jeunes départementales dans l'organisation. Même si on peut concevoir que Bans est éloigné pour certains départements, espérons que l'année prochaine, tous les comités participeront à la réussite de ce national.

Au niveau des résultats sportifs que de belles satisfactions aux championnats de France à Saint Yriex. Tout a débuté le vendredi 11 juillet avec le tir de précision après une phase de qualification maîtrisée puis des oppositions remportées avec sérénité. Malheureusement Maélya Bolloot s'incline en finale.

Ce titre de vice-championne de France est une belle récompense pour cette jeune joueuse très sérieuse et appliquée dans la pratique de notre sport.

Le championnat de France s'est poursuivi le samedi et le dimanche avec les triplés. Là encore de beaux résultats d'ensemble puisque le dimanche matin nous avons 1 équipe toujours en lice au championnat de France et 4 équipes en Coupe de l'avenir sur les 12 équipes engagées par notre région. Une seule équipe en lice dans le championnat de France, vous le savez tous, il s'agit de l'équipe minime du Doubs qui décrochera le graal au terme de parties de haut niveau avec un état d'esprit irréprochable, une équipe soudée qui n'a jamais rien lâché comme en demi-finale où ils étaient menés 5/12 face à une équipe de la région AURA favorite de la compétition. Félicitations à Raphaël, Loan et Anaël ainsi qu'à Julien leur coach qui a su encadrer ses jeunes à merveille et bravo également à Jean Pierre pour ses actions en faveur des jeunes depuis de nombreuses années.

Au niveau du CNC, les résultats obtenus sont en deçà des espérances mais le niveau des jeunes en France est très relevé.

Il faut souligner le comportement exemplaire de nos jeunes sur les différentes compétitions auxquelles ils ont participé. Ce comportement est souligné et reconnu sur les différentes compétitions jeunes ; ceci est dû à l'implication des éducateurs tout au long de l'année qui donnent de leur temps pour permettre aux jeunes de pouvoir pratiquer la pétanque dans les meilleures conditions en leur inculquant les valeurs de respect de soi et des autres. Merci à eux pour le travail fourni.

Je voulais aussi remercier Julien notre CTFR pour son aide tout au long de l'année ainsi que Jean Pierre principalement pour son aide lors du national.

Merci pour votre attention et bonne saison sportive 2026 à toutes et tous.

Mathieu BESSON

- COMMISSION FEMININE : Marie Jeanne LHOMME

Nous avons décidé de maintenir le trophée Michèle LEGA qui s'est déroulé le 30 novembre à Besançon pris en charge par le CD 25 remporté cette année par l'équipe du CD 89, club de Monéteau, Mmes SAIVE Sophie, MULLER Audrey, DEBRAND Jacqueline. Je remercie au passage, le club de Beurre pour la très bonne organisation de cette manifestation.

Pour 2026 la commission a décidé d'innover en programmant le premier Concours Régional Doublette féminin limité à 80 équipes le 28 février 2026 dans le boulodrome de Bans.

Inscription à l'avance, clôture des inscriptions le 16 février, repas de midi pris sur place. Le prix des repas sera compris dans le montant de l'inscription à savoir : Concours :10€, Frais de fonctionnement : 4€, repas : 36€. Par chèque ou virement (décision prise car très peu de possibilité de restauration dans la périphérie).

Ce concours Régional sera basé sur 80 doublettes, dotation 1500€, le Challenge à remettre en jeu chaque année et les coupes offertes par l'équipementier « Géant du Foot » de Besançon.

L'après-midi nous organiserons un concours départemental AB sans récupération limité à 40 équipes, dotation 40% + mises + coupes offertes par l'équipementier de la BFC « Sport Comm ».

Je remercie le Comité Régional BFC pour la subvention accordée, l'implication de Paulo, Emilie, Julien et surtout Aurélie, responsable du boulodrome de Bans pour les renseignements fournis, car pour mener à distance un tel projet, il n'a pas toujours été simple d'avoir les renseignements locaux d'organisation.

Je remercie également les membres de la commission féminine pour leur disponibilité et leur futur investissement dans notre projet, en espérant que cette manifestation soit un succès.

Je souhaite à toutes et à tous de fructueux débats et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Marie-Jeanne LHOMME

- COMMISSION DISCIPLINE : Alain DELION. Rapporteur Christian PERRAUDIN

Mesdames, Messieurs,

Pour la Commission Régionale de discipline, cette année 2025 fut calme.

Nous avons eu une (1) affaire en appel et une (1) affaire qui sera jugée le 9 janvier 2026.

L'affaire jugée en appel :

- Un joueur après avoir été jugé par la commission départementale de la Nièvre a porté appel devant le Président Régional.

Cet appel a donné lieu à une réunion de la Commission Régionale de Discipline qui a été obligée de revoir la sanction pour des erreurs de procédure.

L'affaire en cours sera jugée en première instance.

- Un joueur a eu des propos excessifs avec une conduite inconvenante à l'égard d'un arbitre au cours du CRC à BANS.

Je vous rappelle Mesdames, Messieurs les Présidents de Comités et à vous M. le Président de Région qu'il faut porter appel conservatoire après chaque affaire de discipline.

Nous, en tant que dirigeants, il nous faut respecter les règlements et les faire respecter pour que les joueurs les respectent aussi.

En étudiant la décision de la Commission Départementale de Discipline de l'Yonne pour une affaire délocalisée et le dossier de première instance dans l'appel du joueur de la Nièvre, je me suis aperçu du grand manque de formation au sein de nos Commissions Départementales de discipline.

Il serait souhaitable et nécessaire qu'une ou plusieurs formations de discipline aient lieu au sein de notre Région.

Monsieur le Président, je vous remercie de la confiance et du soutien que vous m'avez accordé.

Mesdames, Messieurs je vous remercie de m'avoir écouté et bonne continuation lors de cette Assemblée Générale.

Alain DELION

- GESTIONNAIRE TABLES DE MARQUE : Pascal DUGAST

L'année dernière je vous avais informé d'une révolution des formations gestionnaire table de marque, après avoir dressé un bilan avec le CNF et tous les formateurs agréés des régions.

Un travail a été refait afin de se limiter par demi-journée de formation au lieu d'une journée et demie auparavant.

Il en ressort une formation sur 2 niveaux :

Niveau 1 Club durée 5 heures 45 mn

Niveau 1 Comité durée 3H 45 mn

Niveau 2 National durée 3 h (réservé plutôt à des futurs formateurs au niveau des départements. A l'issue de la formation et après la réussite à l'examen, validée par le formateur, je leur enverrai une attestation de stage et ils recevront un diplôme et une carte d'agrément GTM Fédérale.

Attention le niveau 1 club est obligatoire pour accéder à la formation niveau 1 Comité et ce même niveau est obligatoire pour accéder au niveau 2 National.

Frais d'inscription (correspondant au frais pédagogiques) :

Pour niveau 1 Club /Comité :60€ en formation initiale, 30€ en recyclage ou remise à niveau.

Frais d'inscription (correspondant au frais pédagogiques) :

Pour niveau 2 National : 30€ en formation initiale, 10€ en recyclage ou remise à niveau.

La durée de validité de l'Agrément est de cinq ans.

Pour repousser de cinq années supplémentaires cette validité il faudra participer à un recyclage de la formation correspondante à son diplôme sans passer les épreuves de certification.

Attention : le recyclage doit être attesté au plus tard dans la cinquième saison après l'obtention de l'agrément.

Un candidat non recyclé perdra son agrément, à savoir qu'il ne pourra pas œuvrer en tant que gestionnaire de table de marque sur les compétitions fédérales.

- Prochaines formations : elles auront lieu dans les CD71 et 89.

Merci de m'avoir porté attention.

Je vous souhaite à vous et à vos proches très bonnes fêtes de fin d'Année et une bonne saison 2026

Pascal DUGAST

- COMMISSION SPORTIVE : Chantal FRACHEBOIS

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La commission sportive ne s'est pas réunie cette année, toutes les propositions de modifications ont été traitées directement en réunions plénières ou par mail.

Nous avons travaillé sur l'organisation du championnat régional de tir de précision en prenant en compte l'absence de 2 CD qui ne l'organisaient pas (CD39 et CD90). Pour 2027, l'organisation de ce championnat régional sera à revoir car d'autres CD pourraient rejoindre le club des non-organisateur de ce championnat.

En ce qui concerne les championnats régionaux, nous avons encore eu des défections certainement dues à l'éloignement des sites, défections compensées en partie par l'ajout d'une équipe du CD organisateur.

La décision prise pour 2026 d'organiser les 2 grands week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, l'un en Bourgogne et l'autre en Franche-Comté, devrait permettre de réduire ces défections. Cependant, la décision, prise lors de la réunion du 19 juillet, de diminuer le nombre d'équipes qualifiées aux France, pourrait rebuter certaines équipes. L'avenir nous le dira

Pour rappel : le Comité Régional a décidé de ne conserver que 2 équipes qualifiées aux France dans les championnats tripléte masculin et féminin et doublette masculin et féminin. Pour les autres championnats, il n'y aura plus qu'1 équipe qualifiée.

Pour les CRC 2025, quelques retours négatifs concernent l'organisation sportive de ces championnats des clubs : des rencontres n'ayant plus d'intérêt, n'ont pas été jouées (CRC-JP) ou pas terminées (CRC). Suite à ces constatations et à des remarques constructives de la part de certains clubs, nous avons décidé :

Pour le CRC-Open : de constituer une 2^{ème} division à 12 équipes dans chaque territoire, ces équipes étant réparties dans 2 groupes de 6. Cette nouvelle organisation pourrait être proposée pour les autres CRC en 2027, CRC-Féminin et Vétérans, mais il faut trouver un juste équilibre entre le sportif et le financier car, je le rappelle : le Comité Régional aide financièrement les clubs engagés dans tous les CRC.

Pour le CRC-JP : il se déroulera sur 2 week-ends. Le 1^{er} week-end permettra la qualification de 4 équipes, les 2 1^{ères} de chaque groupe, qui disputeront les ½ et la finale lors d'un 2^{ème} week-end.

Nous espérons que ces modifications satisferont les équipes engagées dans ces championnats.

Je voudrais terminer en remerciant tous les clubs et CD organisateurs de rencontres régionales, qu'il s'agisse de championnats régionaux, de CRC ou autres, ainsi que tous les arbitres et bénévoles qui ont œuvré cette année pour le bon déroulement de ces compétitions.

Merci de votre attention et très bonne assemblée générale.

Chantal FRACHEBOIS

BILAN CTFR : Julien MARAUX. Rapporteur Jean Pierre MARENGHI

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je tiens à m'excuser pour mon absence aujourd'hui. J'ai été retenu pour le Trophée des Villes avec le club de Mont sous Vaudrey pour représenter le comité du Jura, malheureusement lors des inscriptions, ni la date ni le lieu de l'épreuve étaient connus. Evidemment, vous me connaissez, si j'avais eu connaissance de la date du Trophée des Villes avant les inscriptions, je n'aurais pas été dans l'équipe jurassienne.

Mais bon, vous n'êtes pas ici pour parler de moi, joueur de pétanque, mais plutôt de Julien Maraux, votre Conseiller Technique Fédéral Régional.

Présent à chaque réunion du Comité Régional, je ne vais pas vous présenter un power-point pour répéter les différentes actions de l'année 2025 mais plutôt revenir sur certains points essentiels (positifs mais aussi négatifs), vous donner les orientations 2026 et terminer sur un bilan personnel de mon année.

En début d'année 2025, je me rappelle vous avoir annoncé en réunion du Comité Régional que j'étais inquiet de l'évolution du nombre de jeunes au sein de vos départements. Finalement, la BFC s'en sort plutôt bien, avec une baisse minime de 30 jeunes. Notre région se situe néanmoins plutôt bien au niveau national : 3^{ème} rang national concernant le taux de licences jeunes. Vous le savez, il y a parfois des périodes creuses, il est donc possible d'avoir une chute à un certain moment, à vous, à moi, et ensemble d'essayer de limiter cette baisse.

Comment procéder ? Il n'y a pas de recettes miracles, le problème est national. La FFPJP compte 4.4% de jeunes dans ses effectifs, c'est bien trop peu. La pétanque souffre d'une concurrence accrue par les autres sports, d'une offre peut-être pas assez conséquente et diversifiée pour le public jeunes, mais aussi d'une structuration peu développée à l'échelle départementale. Comme vous le savez, j'ai proposé un projet de structuration et professionnalisation de nos comités dans le cadre du DEJEPS. Contrairement à la plupart des autres fédérations sportives, en pétanque et jeu provençal, il n'existe pas de « CTFD », ceci est pour moi le principal frein à notre développement. Il est primordial aujourd'hui que la FFPJP, les Comités Régionaux et Départementaux prennent ce dossier en main pour l'avancée de notre discipline. J'entame ma 4^{ème} année en tant que « CTFR » et il est de plus en plus difficile d'assurer toutes les

missions de développement, et je ne peux pas demander toujours à des éducateurs, passionnés mais bénévoles, de m'aider. La FFPJP et les Comités doivent s'associer, au même titre qu'ils l'ont fait pour les « CTFR » afin de décliner les actions au niveau départemental, de mailler davantage le territoire et de recruter, puis fidéliser les licenciés. Pour finir sur ce point, lorsqu'Emilie, notre trésorière, regarde le nombre de KMS que j'effectue à l'année, cela doit l'interroger ! Et encore, je refuse énormément de demandes d'actions en milieu scolaire ou autres, par manque de temps, mais aussi par manque de référent sur chaque territoire.

Chaque CD doit pouvoir s'appuyer sur moi, et j'essaie d'être au maximum disponible pour eux. Si vous devez me solliciter pour développer vos clubs, faites appel à moi, si votre commission jeunes balbutie légèrement, faites de même. Surtout, n'attendez pas la fin de l'année pour le faire ! Je pense être assez réactif et je peux (et je suis là pour cela) me déplacer pour structurer vos clubs et vos comités.

Il faut que nous définissions ensemble un système de référent pour le développement de chaque comité
→ **ce sera une des orientations que je souhaite mettre en place en 2026.**

Concernant le milieu scolaire, notre région est plutôt bien fournie en termes d'actions de développement. Je suis de plus en plus sollicité pour mener des actions dans des écoles primaires, collèges et lycées. Au niveau de la règlementation, faites attention, si on sollicite vos éducateurs pour intervenir auprès des scolaires, sans carte professionnelle d'éducateur sportif, ce n'est pas possible ! Être titulaire du BF1 ou BF2 n'est pas suffisant, il est indispensable d'être en possession du DEJEPS Perfectionnement Sportif Mention Pétanque, ou par exemple d'une licence STAPS ou d'un BPJEPS Activité Physique pour Tous.

A chaque fois que j'interviens, l'établissement scolaire me demande ma Carte Pro, peut-être que sur certaines actions le chef d'établissement ne demande rien à vos éducateurs bénévoles qui encadrent, mais soyez vigilants en cas de problème. Même si je ne peux pas être présent sur chacune de vos animations, pensez à me mettre sur la liste des encadrants demandés par l'établissement.

C'est pour cela que je propose de plus en plus de formations aux enseignants. Une fois formés, ils peuvent eux-mêmes encadrer l'activité sans mon intervention.

Sur ces actions scolaires, qui pour moi est un facteur essentiel de recrutement des futurs licenciés, il faut que nous allions plus loin. Nous devons attirer ces jeunes vers nos clubs, comment faire ? Et bien en distribuant des flyers à la fin de l'animation, en demandant au chef d'établissement pour intervenir dans les classes afin de présenter notre discipline par exemple. Il faut inciter les jeunes à prendre une licence → **Cela aussi ce sera une des orientations à développer en 2026.**

Concernant l'encadrement, je vais revenir sur les formations. C'est un axe qui fonctionne plutôt bien dans notre région puisque de nombreux éducateurs se forment chaque année et ce quasiment dans chaque comité.

Cette année, la FFPJP a mis en place une nouvelle formation, un module de 2 h qui remplace le Tronc Commun. Ce module est le point de départ pour tout nouveau candidat qui souhaite démarrer un cursus de formation. Pour l'avoir testé, c'est un module plutôt simple qui reprend l'histoire de la pétanque, l'organisation du sport en France et quelques règles. Accessible en ligne, il est plutôt ludique et bien fait. Ensuite, vos éducateurs pourront s'inscrire à la formation d'initiateur, avec quelques nouveautés, notamment une épreuve pratique, où les candidats doivent animer un atelier pédagogique face à un public « jeunes ». Et, comme vos éducateurs sont compétents et motivés, ils enchaînent avec le BF1, avec là encore quelques modifications dans les contenus de la formation.

Ces formations seront déployées très prochainement en Saône et Loire, dans l'Yonne et dans le Jura.

Pour faciliter le travail des formateurs, mais aussi de la trésorière Emilie, la facturation passera par le Comité Régional puis les Comités Départementaux, mais plus par les candidats, ni les formateurs.

Quant à la possibilité d'une formation BF2, j'ai effectué la demande au Centre National de Formation pour procéder à une mise en place en BFC, cela devrait pouvoir se faire le dernier week-end de septembre. Je proposerai un lieu avec mon collègue CTFR du Grand Est, Fred Machnik, afin de réduire l'éloignement pour les candidats de BFC et du Grand Est.

Je souhaiterais aussi pouvoir proposer une formation de « coaching ». Cette formation serait accessible aux éducateurs qualifiés au championnat de France, au CNC, membres du CRE ou encadrant sur des nationaux, par exemple. Ma volonté est de faire monter en compétences nos éducateurs → **ceci est également une nouvelle orientation 2026.**

En parlant du Centre Régional d'Entraînement, notre structure d'accès au haut-niveau fonctionne plutôt bien depuis deux ans. 4 regroupements par an ont lieu afin de respecter le cahier des charges de la DTN. Le choix a été fait par la région de déplacer ces regroupements dans différents comités, pour moi c'est un atout. En effet, les infrastructures sont différentes à chaque fois, les terrains aussi et surtout ça permet de montrer que nous allons dans toute la région. Et d'un point de vue logistique, ce ne sont pas toujours les mêmes qui effectuent de nombreuses heures de déplacement ! Je tiens à remercier les clubs ou comités départementaux qui nous accueillent, sans eux le CRE ne pourrait pas exister. En 2026, nous allons nous rendre à Marzy et Auxerre, deux lieux restent à pourvoir. Concernant les dates, une réflexion est engagée pour placer ces regroupements en week-end afin d'avoir plus d'éducateurs disponibles, dans le sens où certains prennent des jours de congés en semaine pour pouvoir m'épauler. Mais en week-end, les éducateurs jouent ! Alors ce n'est pas simple, peut-être que cette année on va tenter l'expérience sur un week-end, mais vous le constatez, le calendrier est tellement chargé entre les championnats, les CDC, et bien d'autres manifestations.

Sportivement, le CRE avance. En 2025, la thématique des entraînements étaient « les boules décisives ». Je pense que nous allons continuer là-dessus en 2026, afin d'être encore plus performant. Nos jeunes, vos jeunes, se comportent bien au CRE, je suis peut-être pénible avec eux sur ce point, mais j'insiste énormément sur l'image qu'ils renvoient. Nos regroupements se passent bien et en 2026 on va également aller plus loin sur la cohésion de groupe, notamment sur des moments hors-pétanque, avec par exemple une soirée bowling ou autre activité ludique. Les jeunes aiment être ensemble, l'ambiance est bonne et les jeunes sont en confiance avec l'équipe d'encadrement.

Côte résultat, le Trophée des Pépites me laisse un goût amer avec cette 9^{ème} place, à seulement 2 victoires du podium. Même si cette compétition est de plus en plus relevée, nous pouvons faire mieux qu'une 9^{ème} place. Les éducateurs présents pour encadrer l'équipe m'ont fait leur retour et nous allons travailler sur ces axes d'amélioration pour mieux aborder cette compétition en 2026.

Le CRE a remporté les nationaux de Bans et Chalon dans deux catégories, c'est une belle performance ! J'aimerais pouvoir emmener les jeunes sur des nationaux hors BFC pour qu'ils s'aguerrissent davantage → **ceci également est une orientation du CRE 2026**. Cela ferait une sortie supplémentaire, mais ce sera productif, j'en suis certain.

D'ailleurs, merci à tous les dirigeants qui ont cru au projet du National de Bans. Ce fut une belle réussite, même si le comité régional n'a pas vocation à porter des événements, il faut avouer que travailler ensemble sur une manifestation, c'était plutôt cool !

Les 24 jeunes du CRE 2026 semblent motivés pour réaliser une saison 2026 de qualité, à nous éducateurs de les faire progresser tous ensemble avec vos jeunes dans les clubs. Les clubs, justement, acteurs essentiels de notre discipline, nous allons mettre en place avec eux une charte où le club s'engage à suivre le jeune du CRE membre de son club (suivi des entraînements, des compétitions, vigilance sur le comportement...) → **ceci est encore une orientation 2026**.

L'équipe d'encadrement va s'étoffer cette année, avec notamment l'intégration de Chloé Millot, éducatrice au sein du CD89, et Benjamin Tatu, membre du CD25 qui pourra nous apporter son expérience de joueur en plus de ses qualités d'éducateurs.

Je tiens à remercier le Comité Régional pour l'aide apportée au CRE. D'ailleurs, un projet d'envergure a pu voir le jour cette année à la suite d'une initiative du président régional Paulo, avec un magnifique reportage sur le CRE. Cette action est à valoriser au sein de vos clubs et de vos comités départementaux. Merci au réalisateur Bertrand !

Evidemment, je ne consacre pas tout mon emploi du temps à la jeunesse, je suis aussi en soutien pour tout ce qui concerne les féminines et le handisport. Je suis d'ailleurs ravi qu'un régional féminin soit organisé par la commission féminine régionale, et j'espère sincèrement que des événements « handi » pourront être mis en place en parallèle des championnats régionaux.

En ce qui concerne le « sport santé », là aussi c'est un axe de développement du projet sportif de la FFPJP. Je me suis formé sur les activités physiques adaptés afin de pouvoir proposer des animations dans les EHPADS ou autres structures de ce genre. Cela commence à porter ses fruits puisque je suis sollicité

pour des interventions. Je vous rendrai compte des premières interventions ! Je tente également un rapprochement avec le Comité Régional de Gymnastique Volontaire, non pas que je veuille travailler ma souplesse, mais nous avons un intérêt de collaborer avec cette entité. Je suis en contact avec des clubs pour pouvoir mettre en place des créneaux dédiés à des entraînements adaptés, avec des séances pétanque + préparation physique → **la diversification de mes activités est une orientation 2026.**

Pour terminer ce long rapport, je vais plutôt vous raconter comment j'ai vécu mon année.

Cette année a encore été chargée avec tous les projets cités plus haut, mais aussi avec la formation DEJEPS. J'étais en formation près d'une semaine par mois à Marseille ou Avignon principalement. Cette formation m'a permis d'en apprendre davantage sur l'organisation de notre région et comment la structurer davantage. Et bien évidemment, j'ai aussi appris de nombreuses choses concernant l'entraînement et le perfectionnement des joueurs. Le DEJEPS validé, cela me permet de proposer encore plus d'animations et de formations pour valoriser la pétanque, et de plus ces actions sont rémunérées au comité régional, notamment les formations d'éducateurs sportifs. Et si jamais mon projet de « CTFD » voit le jour, alors là je pense que nous serons tous gagnant et notre région avancera fortement ! En me lançant dans ce projet, je suis sorti de ma zone de confort, mes collègues CTFR ont pour la plupart choisi leur CRE dans le projet DEJEPS, j'ai fait un choix délicat qui m'a certes mis parfois en difficulté, mais j'ai aujourd'hui la satisfaction d'avoir travaillé sur un projet audacieux tout en étant réaliste et surtout qui peut être utile à vous tous, mais aussi à notre fédération.

Je remercie le Comité Régional pour l'accompagnement financier sur cette formation, notamment la trésorière Emilie qui assurait un suivi régulier des frais occasionnés.

En début d'année 2025, j'ai été sollicité par la Direction Technique Nationale pour devenir responsable adjoint de l'équipe de France espoir féminine. Cela a été accepté par le Comité Régional, à hauteur de 10% de mon temps de travail. Cette opportunité m'a permis de mettre un pied dans le haut-niveau. Cela a été une belle expérience. Pour cette année 2026, la DTN m'a proposé de rester responsable adjoint de cette équipe de France, mais je deviens le coach principal en remplacement d'Anna Maillard. Cela veut dire que je serai le coach sur les différents nationaux et au championnat d'Europe qui a lieu à Athènes en octobre 2026. Je suis ravi de cette proposition et prêt à relever le défi. Cette année, la BFC a eu deux joueurs champions d'Europe espoir, et si le CTFR le devient aussi en 2026, l'histoire serait belle aussi non ?

Tiens, on va terminer sur les résultats, une fierté dans notre région ! Je félicite nos minimes Anael, Loan, Raphaël champions de France, Maelya vice -championne de France tir de précision junior et pour finir nos deux espoirs (qui ont bien confirmé dorénavant !) Lucas et Evan champions d'Europe ! Bravo à vous tous !!!

Et enfin, je tiens à vous remercier tous pour votre soutien et votre accompagnement tout au long de l'année. Je me doute qu'il n'est pas facile d'avoir un salarié à gérer, mais depuis trois ans maintenant, je pense que cela fonctionne bien et que notre région se dynamise fortement grâce à vous, acteurs de notre sport.

Merci à Mathieu et tous les responsables des commissions jeunes pour votre réactivité et votre engagement au service de notre discipline.

Merci encore à Paulo pour son aide précieuse dans les différents projets, à Jean-Pierre mon référent avec qui on s'appelle chaque jour quasiment pour faire un point sur les avancées, et bien sûr Emilie notre trésorière pour son efficacité remarquable afin de gérer au mieux les dépenses et recettes liés au poste de CTFR et les différentes actions menées.

Les dates de regroupement du CRE en 2026 :

- 18 et 19 février à Dijon.
- 14 et 15 mars à Auxerre.
- 6 et 7 juillet à Marzy.
- 26 et 27 août à Pontarlier.

Amicalement et sportivement,
Julien, CTFR BFC

- CRE : Alain VORILLION

Bonjour à tous,

Deuxième année de fonctionnement du Centre Régional entraînement (CRE) ; de l'apprentissage nous sommes passés au compagnonnage.

Passer de dix-huit enfants à vingt-quatre est un exercice pas facile mais nous l'avons souhaité.

Le CRE devient plus âpre à gérer et à faire travailler.

En premier lieu, je remercie Julien Maraoux pour le travail de fond effectué aussi bien administratif que sportif et bien sûr pour l'obtention de son DEJEPS. Félicitations encore.

Je voudrais remercier les bénévoles qui œuvrent pour nos jeunes (Mathieu, Florian, Ludovic et Galou première saison) Ils ont encadré, entraîné et sélectionné nos jeunes, y laissant beaucoup de temps même des congés.

Nous devons intégrer des bénévoles (BF1 ou BF2) chaque année pour rajeunir les cadres et faire vivre le CRE.

Je remercie les jeunes toujours motivés malgré mes coups de gueule.

Cette nouvelle année à vingt-quatre n'a pas été de tout repos (absentéisme, débordement de jeunesse, renoncement en cours d'année) mais nous avons un groupe d'avenir très soudé.

Notre effectif 2025/2026 rajeunit mais présente un déficit en nombre de féminines.

Les comités départementaux doivent faire des sélections à leur niveau pour ne pas rater des générations de jeunes.

Je remercie les départements, les clubs, les bénévoles qui nous ont accueillis.

Je remercie le comité régional de Bourgogne Franche Comté en son président pour cette belle vidéo réalisée à Salins.

C'était un beau test de médiatisation pour nos jeunes et parler dans un micro devant une caméra ce n'est pas évident.

J'ai beaucoup apprécié le trophée des Pépites (merci au CD58 pour le prêt du véhicule) par le comportement de nos jeunes malgré les difficultés d'organisation.

Sur le terrain, le travail de l'année est ressorti avec un esprit de corps et d'équipe admirable.

Les résultats sportifs ne sont pas à la hauteur de nos espérances mais l'ensemble de nos jeunes a joué à soixante pour cent disputant des parties serrées pour deux résultats négatifs : le classement aurait pu être différent (dans les quatre premiers).

L'abnégation est le maître mot de nos jeunes.

En 2025, un stage d'été a eu lieu à Salins, il a été très bien ressenti par les jeunes et l'encadrement (merci le club de Salins). Pour 2026 ce sera à Besançon.

Personnellement, je pense que le mode de sélection pour le CRE est incomplet et trop tributaire de la sélection départementale.

Je suis partisan :

- D'un stage pour les neuf jeunes sélectionnés au trophée des pépites sur un week-end quinze jours avant ce trophée de façon à régler équipes et coachs.
- De nationaux extérieurs à la Bourgogne Franche Comté.
- D'une date de sélection départementale avec groupement de départements pour donner une chance aux jeunes issus de départements comptant peu d'effectif. Actuellement on passe à côté de trop de jeunes.
- De la mise en stage BF2 voire BF3 des encadrants pris en charge par le comité BFC. Sachant qu'ils donnent de leurs temps et même des congés. Nous devons intégrer une partie du budget CRE chaque année à ces formations avec un contrat de trois ans.

Personnellement, je ferai les trois ans qui restent pour le CRE mais quand je vois les photos du CRE ma tignasse blanche détonne et me dit « raccroche » !

Je vois avec plaisir le travail depuis 2016 du comité régional Bourgogne Franche Comté pour les jeunes et même si cela coûte cher (regarder Emilie) je me dis : on sert à quelque chose quand même.

Le rayonnement de la Bourgogne Franche Comté passe par les jeunes du CRE.

Nous sommes passés d'un désert à une oasis peut être à une forêt bientôt !!
Je vous souhaite de bonnes fêtes à vous et à vos familles.
Une bonne année 2026 avec notre sport favori.

Alain VORILLION

- RESPONSABLE DU SITE BFC : Sylvie BEGUE. Rapporteur Christian PERRAUDIN

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je vais vous faire un point le site internet du Comité BFC.

Outre quelques modifications visuelles, je travaille sur l'organisation du site pour fluidifier la navigation, car il contient énormément de documents sans véritable hiérarchisation ce qui complexifie la gestion, il reste encore du travail de ce côté.

Modifications / Ajout à venir :

- Épuration de certains menus,
- Formulaires de contact,
- Un diaporama avec nos sponsors... ?
- Une refonte de la page d'accueil avec plus de liens directs pour simplifier la navigation est à l'étude.

Contenu :

Pour ce qui est du contenu, au risque de me répéter, je manque d'information :

- Pour les jeunes
- Ainsi que pour les régionaux et nationaux ; Je suis allée chercher les affiches sur les sites des CD et voire sur les sites des clubs organisateurs.

J'ai également rencontré un problème avec des résultats de championnats régionaux qui ont, partiellement, voire, pour deux, totalement disparus.

A ma demande, Denis LHOMME m'a transmis les GCZ qui lui ont été envoyés à l'issue des championnats, pour archivage ; A partir de ces fichiers, j'ai pu restaurer les résultats des Doublettes Mixtes et Féminines. Cependant, les GCZ des Doublette Masculin et Triplette Promo étaient vides de résultats.

Pour info et/ou rappel, tout changement dans un concours diffusé en direct se répercute sur l'affichage du site. Je conseille de faire une sauvegarde du GCZ original dès la fin de la compétition, pour avoir une copie intégrale pour l'archivage et la restauration si besoin.

En conclusion :

Quand vous avez une information qui mérite d'être affichée sur le site, envoyez-là moi, ne pensez pas que quelqu'un l'a déjà fait, je préfère recevoir 3 fois la même info plutôt que pas du tout. Je ne suis pas une grande fan de réseaux sociaux et je n'ai pas le calendrier de toutes les manifestations dans la tête, je peux donc passer à côté de quelque chose.

Je suis preneuse de toute critique (positive ou négative) constructive concernant l'aspect, le contenu et/ou l'ergonomie de notre site. Si vous avez des axes d'amélioration, je suis à votre écoute.

Je vous remercie de votre attention.

Sylvie BEGUE

- COMMISSION ARBITRALE : Jean LOCATELLI, Frédéric MONNIER. Rapporteur Christian PERRAUDIN

Mesdames, Messieurs

La commission d'arbitrage à pour l'année 2025 formé 13 candidats à l'arbitrage départemental ; 5 refusés et 8 admis.

Les 8 admis ont obtenu la pratique en l'attente de leur diplôme.

Le corps arbitral a couvert l'ensemble des compétitions régionales de la saison.

Important : nous attirons votre attention sur les retours informels sur l'arbitrage qui n'est pas à la hauteur des événements.

Ces remontées ne peuvent pas être pris en compte. Parler dans le vide nuit fortement au corps arbitral régional dans son ensemble, rédiger des rapports permet d'intervenir sur les arbitres déviants.

Nous allons faire face pour la saison 2026 à une diminution de 5 collègues pour des raisons d'âge ou de santé.

A ce jour nous avons 15 candidats à la formation départementale, 2 candidats à la formation régionale, et 3 candidats pour passer l'examen national, espérant qu'ils soient toujours candidats à la date de formation.

Pour faire progresser le corps arbitral, nous proposerons une formation identique sur la région.

Nous sommes dans l'attente d'une date en décembre 2026 et d'un lieu pour organiser ce regroupement d'arbitres de tous les grades, règlements, pédagogie, psychologie de l'arbitrage

Veuillez encore nous excuser Frédéric et moi-même de notre absence à l'AG de ce samedi étant en séminaire du pool arbitrage à Angers.

Merci pour votre attention.

Jean LOCATELLI, Frédéric MONNIER
Coprésidents commission arbitrage B/FC

- COMITE REGIONAL HANDISPORT : Damien MONNIER, son chargé de mission.

« Merci pour l'invitation à votre Assemblée Générale, qui me donne l'occasion de faire connaissance et de vous présenter les activités de notre Comité Régional et ses projets.

La Fédération Française Handisport en BFC se décline en 4 clubs et 32 licenciés parmi lesquels 26 sourds

La FFPJP a recensé dans ses rangs 86 licenciés CMI (titulaire d'une Carte de Mobilité Inclusion).

Nous organisons une épreuve dite « Open nationaux de pétanque handisport », que nous souhaiterions coupler à l'un de vos championnats régionaux et qui serait les prémices à un championnat de France ».

C'est une épreuve qui se déroule en tête à tête sur une journée, idéalement un samedi. Selon le nombre de participants, elle pourrait évoluer en formation doublette.

Ces épreuves se nomment « **Open Nationaux de pétanque Handisport de la ville de ...** »

Elles s'adressent à différentes classifications :

- Classe F : athlètes en fauteuil. Sportifs ayant besoin d'un fauteuil manuel ou électrique dans leurs déplacements quotidiens.

- Classe DV : athlètes déficients visuels. Sportifs ayant une acuité visuelle de maximum 3/10^e à leur meilleur œil.

- Classe S : athlètes sourds et malentendants. Sportifs attestant d'une perte d'au moins 30db à leur meilleure oreille (audiogramme obligatoire).

- Classe D1 : athlètes debout. Sportifs titulaires d'une Carte de Mobilité Inclusion (CMI) avec un taux d'incapacité de minimum 50%.

- Classe D2 : athlètes debout. Sportifs attestant à minima d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Techniquement, elles utilisent les infrastructures des concours officiels de la FFPJP ; terrains de 3 x 12 m minimum, table de marque, jury, sono, podium, mobilier, médailles, sanitaires accessibles.

Les inscriptions (5€) sont limitées par catégorie et selon les capacités du site.

Pour les non-licenciés à la FFH, une participation supplémentaire de 5€ sera demandée, qui permettra la prise d'une licence temporaire.

Un « Open National de pétanque handisport » est organisé par un club ou un Comité FFPJP, sans partenariat avec la FFH, mais toutefois sous son égide.

Les candidats à l'organisation de cette épreuve doivent être affiliés à la FFH, et avoir l'accord d'un Comité Départemental et du Comité Régional BFC.

Mais une co-organisation entre un club FFPJP non affilié à la FFH et une association affiliée à la FFH est possible selon une procédure de candidature réfléchie.

Projets 2026 : tenter la mise en place d'un Open en Bourgogne et d'un Open en Franche-Comté.

Projets 2027 : un Open dans chaque département de la BFC.

Damien MONNIER

- REGIONAUX : Brigitte ARMAND

« Je n'ai reçu que 7 comptes-rendus de Régionaux sur les 20 disputés en 2025 ».

Dorénavant, la reconduction d'un Régional pour l'année suivante sera conditionnée à la transmission de son compte-rendu par le délégué. Chaque délégué sera tenu d'adresser à Brigitte Armand le compte-rendu du Régional qu'il aura encadré (brigittearmand07@yahoo.fr). Cette vigilance convient à assurer une image satisfaisante de nos Régionaux et doit aider le cas échéant à corriger d'éventuelles lacunes afin d'améliorer leur organisation.

- REVISION ET MISE A JOUR DU CAHIER DES CHARGES DES CHAMPIONNATS REGIONAUX

En projection, tous les points permettant sa mise à jour sont examinés par l'Assemblée.

Le nouveau cahier des charges des championnats régionaux est adopté à l'unanimité.

Il sera joint au PV de cette Assemblée Générale.

- BUDGET PREVISIONNEL : Emilie MARAUX.

- Emilie rappelle que les Comités Départementaux n'auront plus à supporter le coût des repas des participants aux stages du CRE, le Comité Régional en assurera dorénavant la charge tout en remerciant vivement les CD qui avaient précédemment participé.

- Pour ce qui concerne le championnat de France Doublette Mixte qui se déroulera à Ajaccio, il est entendu que les frais de transport alloués à l'équipe qualifiée seront établis en tenant compte d'un départ de Lyon St Exupéry.

prévisionnel 2026

Recettes	
Subventions	39 000.00 €
FFPJP (convention d'objectifs)	3 500.00 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	7 500.00 €
FFPJP (CTFR)	25 500.00 €
ANS (contrat objectifs)	2 500.00 €
CRE	9 150.00 €
CRE - FFPJP	3 150.00 €
CRE - ANS	3 000.00 €
CRE - Conseil Régional	1 000.00 €
CRE - part des 8 cd	1 500.00 €
CRE - sponsoring	500.00 €
Licences	102 433.50 €
CD21	14 820.00 €
CD25	12 980.50 €
CD39	10 536.50 €
CD58	11 544.00 €
CD70	9 561.50 €
CD71	27 826.50 €
CD89	12 584.00 €
CD90	2 580.50 €
CRC	8 400.00 €
88 équipes	4 400.00 €
8 CD	4 000.00 €
Championnat de France Jeunes	9 250.00 €
part des CD	9 250.00 €
Compétitions	8 726.00 €
Marathon jeunes - 8*200	1 600.00 €
Régional féminin	1 000.00 €
National Bans	6 126.00 €
Divers	10 150.00 €
Intérêts	2 000.00 €
Inscriptions régionaux 2026	1 540.00 €
Mutations	6 610.00 €
CTFR - FFPJP	3 500.00 €
Rbt frais déplacement	2 500.00 €
Rbt animations	1 000.00 €
Admission en non valeur	
Autofinancement	3 543.91 €
Total des recettes	194 153.41 €

Dépenses	
Protection Juridique	100.00 €
Protection juridique	100.00 €
CTFR	56 650.00 €
Salaire	44 000.00 €
Gratification DEJEPS - en bon d'achat	250.00 €
Frais dpl (essence + péages)	3 000.00 €
Matériel	200.00 €
Opsat + Mutuelle + Prévoyance	1 200.00 €
Véhicule (location + assurance)	8 000.00 €
Frais de Fonctionnement	2 485.50 €
Frais secrétariat	50.00 €
Frais postaux	100.00 €
Frais déplacement membres	2 000.00 €
Divers	285.50 €
Frais bancaires	50.00 €
AG, Réceptions, Relations publiques	6 400.00 €
Assemblée Générale Besançon	2 000.00 €
Frais réunion	2 700.00 €
Aide organisation France	500.00 €
Congrès national Pontivy	1 200.00 €
Championnats de France	48 717.91 €
Récompenses	2 500.00 €
Diplômes	800.00 €
Coupes et trophées et BA	1 700.00 €
Commissions	14 650.00 €
Discipline	1 700.00 €
Finances	500.00 €
Arbitrage	5 000.00 €
Communication	500.00 €
Féminine	1 200.00 €
Technique	750.00 €
Trophée des pépites	1 000.00 €
Handisport	500.00 €
Jeunes + marathon + selection	3 500.00 €
Divers	62 650.00 €
CRC	34 200.00 €
CNC	10 000.00 €
Centre régional d'entraînement	10 200.00 €
National jeunes	5 000.00 €
Régional féminin	3 000.00 €
Cotisation Cros	250.00 €
Total des dépenses	194 153.41 €

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

- INTERVENTION DE Jean Marie MARAUX, Trésorier Général de la FFPJP :

Bonjour à toutes et à tous,

Un grand MERCI à toi Paulo et à toute ton équipe pour votre sympathique invitation,

Je salue bien volontiers Monsieur le Maire de SERRE LES SAPINS présent à vos côtés pour cette assemblée générale annuelle du comité régional Bourgogne Franche-Comté.

Je vais vous présenter un résumé succinct des informations fédérales avec un retour sur l'année 2025 et surtout sur les projets fédéraux de l'équipe du Président Michel LE BOT, équipe élue au dernier congrès fédéral de BELFORT fin 2024 et qui sera en charge de la gestion de la Fédération sur le mandat de 4 ans : 2025 à 2028.

Pour 2025, les effectifs ont progressé de 3 % puisque nous comptons 310 879 licenciés par rapport à 302 146 en 2024. Une progression de nos licences mais nous avons tout de même un léger déficit sur les licences jeunes puisque nous comptons seulement 13 000 pour 2025, soit 4.2 % de nos effectifs. Je vous rassure de suite que notre région n'est pas dans cette tendance suite à des actions bénéfiques avec les écoles de pétanque, la pétanque à l'école et au niveau compétition, la réussite du centre régional d'entraînement ; vos dirigeants, Paulo et Julien, vous développeront toutes ses activités. Pour en revenir à notre fédération, ce sont 36 membres du Comité directeur qui ont pris place pour la gestion de notre Fédération avec la ligne de conduite de leur Président Michel LE BOT. 2025 nous a permis de faire un état de la situation actuelle afin de nous projeter sur les améliorations qui nous permettront tous ensemble de faire évoluer nos 2 sports : la Pétanque et le Jeu Provençal. Il a été acté plusieurs décisions :

- La dématérialisation de la licence : plus de support carte mais un QR Code dès 2026.
Ne vous inquiétez pas, tout est mis en place pour la saison 2026, le service informatique de la FFPJP sous la responsabilité de Didier SCHMITT répondra à toutes vos éventuelles questions sur les nouvelles licences et leur exploitation sur le logiciel Gestion concours.
- Nouvelle réglementation des mutations avec l'abandon de la différence entre les mutations internes et externes, une révision du tarif des mutations qui n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2012 : je signale que le Comité Régional profitera d'une recette supplémentaire non négligeable puisque auparavant la part de 10 € pour la Région n'était applicable qu'aux mutations externes (6000 en 2025) alors qu'avec la nouvelle tarification, la Région pourra encaisser les 5 € sur l'ensemble des mutations (26000 en France en 2025), soit un gain de 100 000 € pour les l'ensemble des 13 régions. Pour la BFC, cela représentera une recette supplémentaire non négligeable de 5 000 € environ en se basant sur les mutations 2025.
- Pour 2026, le comité directeur a validé des dépenses supplémentaires pour l'amélioration de l'organisation de nos championnats de France en matière de retransmission TV Equipe 21 et WEB TV fédérale et également une dotation plus importante pour les participants et les meilleures équipes à partir des demi-finales, en prenant en compte les dépenses logistiques, avec notamment la location des tribunes. Pour compenser ces dépenses, une participation de 1 € par qualificatif départemental senior sera demandée afin d'améliorer l'image de nos championnats de France et également permettre de soulager financièrement les organisateurs que nous avons du mal à trouver, principalement pour les championnats de jeu provençal.
- Un petit mot sur le dossier du centre national Michel DESBOIS qui avance doucement à la suite d'une demande d'étude préalable sur la faune et la flore avant le dépôt du permis de construire. Ceci est une perte de temps et d'argent mais nous devons respecter les réglementations de l'urbanisme et en principe, les travaux devraient débiter au cours du second semestre 2026.
- Les sujets en cours pour les années futures sont en réflexion dans les domaines suivants :
Nouveau calendrier avec la prise en compte de l'ensemble de nos compétitions fédérales.
Création d'un nouveau championnat de France triplette mixte jeu provençal, Création de nouvelles compétitions clubs avec une Coupe de France « Jeunes » et une Coupe de France « féminine ». Voilà pour le sportif.
Pour nos clubs et nos comités, nous devons également optimiser notre rôle de formation pour nos dirigeants, nos arbitres et nos éducateurs car sans eux, il sera difficile d'assurer notre

développement surtout auprès du public « jeunes », un public qui demande un encadrement bien maîtrisé et compétent.

Le sujet de l'augmentation de la licence pour 2027 est à l'ordre du jour du prochain Congrès de Pontivy la semaine prochaine, voici la proposition qui a été validée par le comité directeur de novembre :

Un petit retour en arrière sur la dernière hausse qui date du prix de la licence date de 2017 : la licence senior était passée de 7.70 € à 10 € :

- Avec une augmentation due à la mise en place de la professionnalisation à hauteur de 1.30 €
- Également une majoration de 1 € pour assurer les frais de fonctionnement de la FFPJP.

En 2020, l'application de 2 € d'augmentation pour le fond dédié au Centre National a porté la part fédérale à 12 € (10 + 2).

Si nous avons l'approbation du congrès en décembre prochain à PONTIVY, l'augmentation de la part fédérale validée à hauteur de 4 € sur la licence senior et junior pour 2027 sera appliquée sur le reste du mandat, à savoir 2027-2028 et 2029 avec les postes suivants qui seront renforcés et la création de nouvelles compétitions fédérales :

- Revalorisation des aides pour les clubs, CD et CR.
- Professionnalisation / structuration : dans le but d'accroître les services apportés aux organes déconcentrés de la FFPJP (accompagnement de projets)
- Plateforme numérique : poursuite de la transformation numérique de notre Fédération en conformité avec les exigences de notre Ministère.
- Gestion des licences et compétitions.
- Refonte du site internet fédéral.
- Renforcement des dispositifs de diffusion de nos compétitions avec des productions TV améliorées.
- Création de nouvelles compétitions nationales (nouveaux projets sportifs conformément au programme de M. LE BOT).
- Augmentation de notre provision pour « risques judiciaires et charges » qui n'est actuellement sous-estimée à hauteur de 50 000 €.

Voilà ce petit résumé de l'instance fédérale qui présentera ses orientations lors du prochain congrès national de décembre qui déroulera à Pontivy dans le Morbihan et bien entendu, ce sont l'ensemble des comités départementaux qui valideront - ou pas - les directives présentées par le comité directeur et son Président.

Un petit mot pour votre Comité Régional BFC, un comité dynamique et très actif avec une nouvelle équipe motivée, toujours soucieux de travailler main dans la main avec la Fédération pour faire évoluer notre sport et aujourd'hui, je suis heureux de saluer les remarquables résultats des jeunes du Comité Régional. En 2024, c'était Camille avec son beau titre de championne d'Europe et 2025, cela continue, avec les jeune espoirs Lucas BULLIARD du CD 25 et Yvan PAPILLON du CD 89 qui eux aussi ont obtenu le maillot de champion d'Europe triplette espoir, et également le beau titre de vice-championne de France de tir de précision junior obtenu brillamment par Maélya BOLLOT du CD 21. Je garde pour la fin le titre de champion de France par les Jeunes minimes de la JPP, Anaël, Loan et Raphaël. Quelle satisfaction pour vous aussi les dirigeants et éducateurs ; des jeunes fort sportivement mais également mentalement puisqu'ils ont su, suite à cette magnifique victoire, confirmer leurs talents en remportant d'autres concours nationaux.

Je félicite également le Comité de Saône et Loire qui a organisé un très beau championnat de France doublette mixte à CHALON SUR SAONE sous une chaleur terrible qui a pu être la cause de peu de public le dimanche pour assister aux parties finales, bravo au CD 71, à son Président Robert, à tous les dirigeants et tous les bénévoles. Pour 2026, je suis très heureux de remercier le comité de l'Yonne et son Président Philippe d'avoir présenté la candidature de ST FLORENTIN pour le championnat de France doublette Masculin et tête à tête féminin les 29 et 30 août. Le cadre sportif de ST FLORENTIN sera à n'en pas douter le gage d'un championnat de France

réussi avec une équipe de dirigeants et de bénévoles totalement investie pour ce magnifique évènement.

Sachez que la Fédération est à vos côtés, Comité Régional, Comités départementaux et ensemble, on se doit de continuer à assurer le développement de nos sports, la pétanque et le jeu provençal, et c'est ensemble, clubs, Comités et Fédération, que nous devons absolument porter nos efforts sur nos jeunes qui sont l'avenir tant dans le domaine sportif que de l'encadrement de nos différentes structures.

Merci pour votre attention et surtout très bonne assemblée générale avec des débats constructifs et longue et bonne route à toute votre équipe régionale avec un Président bavard mais à l'écoute de l'ensemble des 8 comités et également de notre Fédération même si parfois les repas familiaux sont quelque peu tendus !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et excellente saison sportive 2026 à notre région Bourgogne-Franche-Comté.

Jean Marie MARAUX

- RECOMPENSES :

Les minimes BRESSAND Anaël/DONIER Raphaël/TATU Loan (CD25/Pontarlier), champions de France, et la junior BOLLLOT Maélya (CD21/Violettes de Beaune), vice-championne de France du Tir de précision, sont présents : le Comité Régional attribue un bon d'achat individuel d'une valeur de 200€ pour les minimes, et de 150€ pour Maélya, sous les applaudissements. Paulo exprime toute la fierté et le bonheur du Comité Régional à la remise de leur récompense : « vous êtes des modèles pour les autres jeunes et vous avez l'honneur de porter le plus beau des maillots ».

Les champions d'Europe Lucas BULLIARD (Le Russey-CD25) et Evan PAPILLON Appoigny-CD89), absents, retenus par obligation sportive, congratulés par Paulo et l'assemblée, sont récompensés par un bon d'achat de 250€ chacun.

Le club de Bourbon Lancy, Champion de France du CNC open, félicité et applaudi, sera gratifié d'une prestation de 1000€.

Les Icaunaises DENAUD Vanessa/LEFEUVRE Audrey/PASSERON Salomé (ASUC Migennes), demi-finalistes du championnat de France triplète féminin sont également citées et applaudies et percevront leur récompense : un bon d'achat de 100€ chacune.

Dans la démarche de la mise en valeur d'un club, Paulo a remis le fanion officiel du Comité Régional au vice-Président du club d'Orchamps-Vennes, Jean Claude Gaiffe, pour la brillante organisation du championnat régional triplète jeunes de son club.

- LA SAISON 2026 :

Le CRC : les groupes établis par Chantal et la commission sportive :

Championnat Régional des Clubs Féminin - Composition 2026

CRC-F1	Charnay	Relégué de CNC-F2
	US Vesoul 1	Maintenus en CRC-F1
	Beure	
	Châtillon-en-Bazois 1	
	Pétanque Franc Comtoise	
	Venarey-Les-Laumes	
	Champvans	Promu de CRC-F2A
	Chatillon-en-Bazois 2	Promu de CRC-F2B

Championnat Régional des Clubs Féminin - Composition 2026

CRC-F2A	Sochaux	Relégué de CRC-F1
	Pétanque Arcoise	Maintenus en CRC-F2A
	US Vesoul 2	
	Châtelneuf La Gouriboule	
	Orchamps-Vennes	Promus de CDC-F
	Mont-Sous-Vaudrey	
	Rioz	
Valdoie		
CRC-F2B	Saint Marcel	Maintenus en CRC-F2B
	Stade de Sens	
	Auxerre	
	Plombières-les-Dijon	
	Fontaine	Promus de CDC-F
	Imphy	
	Crêches-sur-Saône	
	Migennes	

Championnat Régional des Clubs Open - Composition 2026

CRC1	Blanzay	Relégué de CNC3
	Vesontio	Maintenus en CRC1
	Venarey-les-Laumes	
	Charnay	
	Pétanque du Drapeau Dijon	
	Scey sur Saône	Promu de CRC2A
	Valdoie	
	La Machine 1	Promu de CRC2B

Championnat Régional des Clubs Open - Composition 2026

CRC2A	Champvans	Maintenus en CRC2A
	Le Russey	
	Salins	
	L'Etoile du Jura	
	Dole Pétanque Club	
	Pétanque Gyloise	
	ASM Belfort	
	Pétanque Boroillotte	Promus de CDC
	Poligny	
	Rioz	
	Essert	
	Pontarlier	

Championnat Régional des Clubs Open - Composition 2026

CRC2B	Migennes	Maintenus en CRC2B
	Boule Quetignoise	
	St-Germain-du-Plain	
	Tournus	
	Pougues-les-Eaux	
	Autun	
	La Machine 2	
	Mirebeau	Promus de CDC
	Chatillon-en-Bazois	
	Etoile Pétanque Laizéenne	
	Appoigny	
	Paray-le-Monial	

Championnat Régional des Clubs Vétérans – Composition 2026

CRC-V1	Autun 1	Maintenus en CRC-V1
	Pétanque du Drapeau Dijon 1	
	Champvans	
	Auxerre	
	Pougues-les-Eaux	
	Poligny	
	Baume-les-Dames	Promu de CRC-V2A
	Marsannay-la-Côte	Promu de CRC-V2B

Championnat Régional des Clubs Vétérans – Composition 2026

CRC-V2A	ASM Belfort	Relégué de CRC-V1
	Vesontio	Maintenus en CRC-V2A
	Luxeuil	
	Moirans	
	Thise	Promus de CDC-V
Dole Pétanque Club		
Scey-sur-Saône		
Valdoie		
CRC-V2B	Saint-Marcel	Relégué de CRC-V1
	Venarey-les-Laumes	Maintenus en CRC-V2B
	Paray-le-Monial	
	Saint-Florentin	
	Pétanque du Drapeau Dijon 2	Promus de CDC-V
	Clamecy	
	Autun 2	
	Migennes	

Championnat Régional des Clubs Jeu Provençal Composition 2026

CRC-JP
Pétanque Franc Comtoise
Pétanque Laizéenne
CD21
CD25
CD39
CD58
CD71
CD89

CHAMPIONNATS REGIONAUX 2026		
Ve 8 MAI	TRIPLETTE JEUNES	MARZY - CD58
Je 14 MAI	TRIPLETTE SENIOR MASCULIN + TRIPLETTE SENIOR FEMININ	VESOUL - CD70
Ve 15 MAI	TRIPLETTE VETERAN	
Sa 16 MAI	DOUBLETTE SENIOR MIXTE	
Di 17 MAI	TRIPLETTE SENIOR MIXTE	
Sa 23 MAI	TRIPLETTE SENIOR PROMOTION	LA CELLE EN MORVAN CD71
Di 24 MAI	DOUBLETTE SENIOR MASCULIN + INDIVIDUEL SENIOR FEMININ	
Di 24 MAI	TIR DE PRECISION JUNIOR MASCULIN ET JUNIOR FEMININ	
Lu 25 MAI	INDIVIDUEL SENIOR MASCULIN + DOUBLETTE SENIOR FEMININ	
Sa 30 et Di 31 MAI	TRIPLETTE JEU PROVENÇAL	VESONTIO
Sa 6 et Di 7 JUIN	DOUBLETTE JEU PROVENÇAL	CD21

L'assemblée décide que le CD21 aura priorité à choisir un week-end pour organiser les championnats régionaux 2027.

LES NATIONAUX 2026 :

BOURBON LANCY	23 et 24 mai	TS
BOURBON LANCY	24 et 25 mai	DSF
SALINS LES BAINS	27 et 28 juin	DMixte
AUXERRE	4 et 5 juillet	DMixte
BOURBON LANCY	11 et 12 juillet	DS
BOURBON LANCY	13 juillet	IND S
SENS USC	1 ^{er} et 2 août	TS
SENS USC	1 ^{er} et 2 août	DF
VENAREY LES LAUMES	5 et 6 septembre	DMixte
BANS	12 septembre	Tjeunes
CHALON SUR SAONE	12 et 13 septembre	TS
CHALON SUR SAONE	12 et 13 septembre	TF
CHALON SUR SAONE	13 septembre	TJeunes
DIJON	26 et 27 septembre	DMixte
DIJON	27 septembre	TJeunes

LES REGIONAUX 2026 :

DRAPEAU DIJON	21	31 janvier / 1 ^{er} février	14h	TS
MONT SOUS VAUDREY	39	21 et 22 février	9h30	TS
BANS (Com Féminine BFC)	BFC	28 février	8h30	DF
CHAGNY	71	14 mai	8h30	DS
MOIRANS EN MONTAGNE	39	6 juin	8h30	DS
CRISSEY	71	6 juin	8h30	DS
TONNERRE	89	13 juin	8h30	TMixte
CHATEAU CHINON	58	20 juin	9h	TS
AUTUN	71	27 juin	8h30	DS
SALINS LES BAINS	39	27 et 28 juin	16h30	DMixte
BESANCON	25	4 juillet	9h	DS
St GERMAIN du PLAIN	71	4 juillet	8h30	DS
MARZY	58	5 juillet	9h	TJeunes
LOUHANS	71	18 juillet	8h30	DS
St MARCEL	71	25 juillet	8h30	DS
LESSARD EN BRESSE	71	1 ^{er} août	8h30	DS
BLETTERANS	39	8 et 9 août	8h30	DS
LONS LE SAUNIER	39	16 août	8h30	DMixte
DOLE	39	22 août	8h30	DS
CHAMPAGNOLE	39	29 août	8h30	DS
SCEY SUR SAONE	70	29 août	9h	TS
CHALON SUR SAONE	71	11 septembre	8h30	TV
MACON	71	19 septembre	8h30	TS

Prochaine réunion du Comité Régional :

- 7 mars 2026 à Bans.

- CRC JProv : 13 et 14 juin.

19 et 20 septembre (proposition adoptée à la réunion du CR le 19 juillet 2025 sur la base d'un groupe de 8 équipes).

- CRC Jeunes : 19 et 20 septembre.

- CRC vétérans : 16 et 17 septembre.

- CRC open et féminin : 3 et 4 octobre.

17 et 18 octobre.

Trophée Michèle LEGA : dimanche 29 novembre à Belfort.

AG des CD : 21 novembre.

AG du CR BFC : le samedi 5 décembre à Belfort.

Congrès national : 18 et 19 décembre à Orléans.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les réponses données par les Présidents de CD et certains membres du CR au questionnaire soumis par la FD ont été synthétisées par Paulo et retournées pour être discutées au Congrès.

- Le COT (contrat d'objectif territorial) : il s'agira de revoir les critères : garantir le principe d'équité, de proportionnalité, tous les CD ne pouvant être mis à la même enseigne. Le point sera abordé au Congrès

- CRC jeunes : le choix des dates est au libre arbitre des Régions.

- CRC open et féminin : la totale harmonisation avec les CDC est quasiment impossible, ceux-ci étant en quantité variable d'un CD à l'autre.

- Dès 2026, 1€ supplémentaire sera perçu à chaque engagement au qualificatif d'un championnat départemental, afin de soutenir la charge fédérale dans l'organisation des championnats de France.

- Si le Congrès de Pontivy l'adopte, une augmentation de 4€ de la part fédérale sera appliquée pour l'année 2027.

- Dans le but de favoriser la diffusion de renseignements émanant de la Fédération, les CD pourraient s'autoriser à tenir leur AG après le Congrès national, sauf en année électorale.

- Courant janvier, les Présidents de CD concernés désigneront le Délégué de chacun de leur Régional, si possible de leurs Nationaux, et communiqueront au Secrétaire du CR.

En clôture de séance, Le Président Paulo souhaite à l'assemblée une année sereine avec de belles joies.

Séance levée à 17h.

Le secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Paulo DE BASTOS



FRFP
COMITE REGIONAL
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE